



---

Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 8 novembre 2018	WFP/EB.2/2018/8-B/2
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## Projet de pPlan stratégique de pays provisoire – République arabe syrienne (2019-2020)

Durée	Janvier 2019-décembre 2020
Coût total pour le PAM	1 386 306 865 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	4

\* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

### Résumé

La République arabe syrienne, qui se classait auparavant dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, est confrontée depuis quelques années à une crise de longue durée, ce qui remet en cause les acquis obtenus avant 2011 sur le plan du développement. Chaque année de crise aggrave les dommages que subit le tissu économique et social du pays et retarde les tentatives de redressement.

Le coût humain est lourd: 10,5 millions de personnes, dont 4,4 millions d'enfants, ont besoin d'une assistance alimentaire<sup>1</sup>. Si la malnutrition aiguë n'est pas généralisée, les taux élevés de retard de croissance témoignent de l'existence d'un problème de malnutrition chronique préoccupant. Les facteurs aggravants sont notamment les déplacements de population, les niveaux élevés d'insécurité alimentaire, les taux de chômage qui s'envolent et l'affaiblissement des infrastructures

---

<sup>1</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2017. *2018 Humanitarian Needs Overview – Syrian Arab Republic*. Document disponible à l'adresse [www.unocha.org/syria](http://www.unocha.org/syria).

---

#### Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi  
Directeur régional  
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale  
et Asie centrale  
courriel: [muhannad.hadi@wfp.org](mailto:muhannad.hadi@wfp.org)

Mme C. Fleischer  
Directrice de pays  
courriel: [corinne.fleischer@wfp.org](mailto:corinne.fleischer@wfp.org)

sanitaires. Cette crise généralisée, à laquelle s'ajoute le fait qu'un nombre considérable d'enfants (1,75 million) sont actuellement déscolarisés, est susceptible d'entraîner des répercussions sur les générations futures.

Ce plan stratégique de pays provisoire concorde avec les priorités du Gouvernement et de la communauté d'aide humanitaire. Tout en continuant à apporter une assistance alimentaire non assortie de conditions aux populations les plus vulnérables, le PAM a l'intention de passer progressivement à des activités portant sur les moyens d'existence conçues et mises en œuvre de façon à aider les hommes et les femmes à se relever durablement et dans le respect du principe d'équité. Parallèlement, le PAM continuera de mettre en œuvre des activités dans le domaine de l'éducation et de la nutrition, parmi lesquelles le renforcement des capacités à l'appui des opérations d'enrichissement des aliments.

Conçu de manière à poursuivre et perfectionner les activités actuelles du PAM, ce plan stratégique de pays provisoire met l'accent sur l'amélioration du ciblage, de la gestion des bénéficiaires, de la collecte des données et de la programmation fondée sur des données probantes, ainsi que sur le renforcement des systèmes de gestion des connaissances.

D'une durée de 24 mois, ce plan stratégique de pays provisoire préserve une grande souplesse. Il est conçu pour obtenir quatre effets directs stratégiques:

- Dans tous les gouvernorats, les populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par la crise, notamment les communautés d'accueil, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et celles qui ont pris le chemin du retour, ont accès à une alimentation vitale afin de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels tout au long de l'année.
- Les familles en situation d'insécurité alimentaire qui vivent dans des zones urbaines ou rurales touchées par la crise sont mises en situation de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et gagnent en autonomie tout au long de l'année.
- Sur l'ensemble du territoire de la République arabe syrienne, les taux de malnutrition des groupes de population vulnérables sur le plan nutritionnel diminuent tout au long de l'année, en particulier chez les enfants et les filles et les femmes enceintes et allaitantes.
- Sur l'ensemble du territoire de la République arabe syrienne, les organismes humanitaires partenaires tirent avantage de l'augmentation des capacités et des services dans les domaines de la logistique et des télécommunications d'urgence, ce qui leur permet d'apporter une aide humanitaire tout au long de la crise.

Ce plan stratégique de pays provisoire contribuera directement et indirectement à la réalisation du cadre stratégique de coopération entre le Gouvernement de la République arabe syrienne et le système des Nations Unies pour la période 2016-2019 et des objectifs de développement durable 1, 2, 3, 4, 5, 11 et 17. Il est conforme au Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 et à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020).

## **Projet de décision\***

Le Conseil approuve le plan stratégique de pays provisoire pour la République arabe syrienne (2019-2020) (WFP/EB.2/2018/8-B/2), pour un coût total pour le PAM de 1 386 306 865 dollars É.-U.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## 1. Analyse de la situation

### 1.1 Contexte national

1. La population du pays a payé un lourd tribut en raison de la crise qui se prolonge en République arabe syrienne pour la huitième année. Au début de 2018, le pays comptait 6,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays<sup>2</sup>, et 5,6 millions de personnes s'étaient réfugiées à l'étranger<sup>3</sup>. Selon l'aperçu des besoins humanitaires publié en 2018, 13,1 millions de personnes, dont 6,7 millions de femmes et de filles et 6,4 millions d'hommes et de garçons, ont besoin d'une aide humanitaire. En 2018, les combats ont continué de provoquer des déplacements de population à grande échelle, et le nombre de personnes déplacées a augmenté d'environ 1,2 million au premier semestre<sup>4</sup>.
2. La crise se concentre de plus en plus dans certaines régions, tandis que de nombreuses autres zones connaissent une relative stabilité. L'ampleur des dégâts et la complexité de la crise sont telles que, même si une solution politique globale est trouvée, les besoins humanitaires persisteront dans une grande partie du pays au cours des deux prochaines années.
3. La République arabe syrienne, qui appartenait à la catégorie des pays à revenu intermédiaire avant la crise, se classe aujourd'hui parmi les pays à faible développement humain puisqu'elle occupait la 149<sup>ème</sup> place sur 188 selon l'indice de développement humain de 2016 et se classait 133<sup>ème</sup> sur 159 pays selon l'indice d'inégalité de genre, avec un score de 0,554<sup>5</sup>. Avant la crise, le pays avait atteint bon nombre des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne l'enseignement primaire et la parité des sexes dans l'enseignement secondaire, et il avait enregistré un recul des taux de malnutrition et de mortalité infantile et une augmentation des taux d'accès aux infrastructures d'assainissement améliorées.
4. La République arabe syrienne se classait au 142<sup>ème</sup> rang sur 144 pays selon l'indice mondial des disparités entre hommes et femmes de 2017<sup>6</sup>. Dans les situations de crise prolongée, le fardeau qui pèse sur les épaules des femmes et des filles s'alourdit, car elles prennent soin de leur famille et entreprennent divers types de travaux pour se procurer des revenus dans un contexte d'extrême tension, alors que les services essentiels font défaut et qu'elles sont exposées à la violence. D'après l'indice mondial sur les femmes et la paix et la sécurité, qui évalue les conditions de vie des femmes et leur degré d'autonomie au sein des ménages, des communautés et de la société dans 153 pays, la République arabe syrienne a obtenu le score le plus faible pour 2017-2018<sup>7</sup>.
5. La portée des programmes de sécurité et de protection sociales du pays a sensiblement diminué au cours de la crise, et la principale contribution du Gouvernement à un filet de protection sociale consiste aujourd'hui à subventionner le pain et les médicaments.

---

<sup>2</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2018 *Humanitarian Needs Overview*.

<sup>3</sup> Syria regional refugee response. Voir <http://data2.unhcr.org/fr/situations/syria>. Page consultée le 29 mars 2018.

<sup>4</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2018. *Syrian Arab Republic: The humanitarian crisis in Syria as of 23 April 2018*. Document disponible à l'adresse [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Syria%20Crisis\\_180423\\_V9.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Syria%20Crisis_180423_V9.pdf).

<sup>5</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2016. *Rapport sur le développement humain 2016: Le développement humain pour tous*. <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/2016-human-development-report.html>.

<sup>6</sup> Forum économique mondial. 2017. *The Global Gender Gap Report 2017*. [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_GGGR\\_2017.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2017.pdf).

<sup>7</sup> <http://www.passblue.com/2017/10/31/a-new-index-rates-the-well-being-of-women-in-153-nations/>.

## 1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

### *Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2*

#### *Accès à l'alimentation*

6. Plus de 10 millions de personnes (5,2 millions d'hommes et de garçons et 5,3 millions de femmes et de filles) ont besoin d'une assistance alimentaire, sous une forme ou sous une autre, dont 6,5 millions de personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë et 4 millions de personnes qui courent le risque d'y être exposées, un chiffre qui a doublé depuis 2016. Les personnes déplacées et celles qui ont pris le chemin du retour sont parmi les groupes de population les plus exposés à l'insécurité alimentaire, ainsi que les ménages dirigés par une femme (dont la proportion est estimée à 14 pour cent), les enfants, les personnes vivant avec un handicap ou une maladie chronique, les ménages ruraux pauvres ayant un accès limité, voire nul, aux marchés et aux terres agricoles, et les ménages vivant dans des zones difficiles d'accès<sup>8</sup>.
7. La persistance d'une forte insécurité alimentaire s'explique par la perte de moyens d'existence, des taux de chômage extrêmement élevés, surtout parmi les femmes et les jeunes, et l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. Les prix des produits alimentaires ont été multipliés par huit depuis le début de la crise<sup>9</sup> et restent très instables, avec de fortes variations selon les régions. Les prix ont atteint leur niveau maximal à la fin de 2016. Depuis, ils se sont stabilisés ou ont diminué à mesure que l'accès aux marchés s'améliorait. Le dernier taux d'inflation officiel a été enregistré en octobre 2016; il s'établissait alors à 50,4 pour cent (contre 4,4 pour cent en 2010).

#### *Nutrition*

8. La dénutrition menace plus de 4,6 millions d'enfants âgés de 6 à 59 mois et de filles et de femmes enceintes et allaitantes, qui ont besoin de services de prévention ou de traitement de la malnutrition. Les enfants âgés de 6 à 23 mois sont particulièrement exposés à la dénutrition, notamment le retard de croissance et les autres troubles du développement, car ils sont encore dans les 1 000 premiers jours cruciaux qui suivent la conception. Le taux de retard de croissance atteint 32,4 pour cent dans certaines régions, ce qui révèle un problème grave de malnutrition chronique<sup>10</sup>. Alors qu'à l'échelle nationale les taux moyens de malnutrition aiguë globale sont faibles, il existe des poches de malnutrition chronique ou aiguë touchant plus particulièrement les femmes et les enfants dans les zones difficiles à atteindre où l'accès à la nourriture et aux services essentiels est limité.
9. L'état nutritionnel des femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans) est médiocre, et 7,8 pour cent d'entre elles souffrent de malnutrition aiguë. La prévalence de l'anémie, qui s'établit à 25,9 pour cent chez les femmes en âge de procréer et à 24,5 pour cent chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, constitue un problème de santé publique modéré et révèle des carences en micronutriments. Les capacités locales de production de sel iodé ont souffert de la crise, et l'enrichissement de la farine de blé est peu répandu, ce qui complique encore la lutte contre la malnutrition dans le pays.

#### *Productivité et revenus des petits agriculteurs et systèmes alimentaires durables*

10. La production vivrière de la République arabe syrienne s'est détériorée depuis le début de la crise en raison du manque d'intrants et autres éléments utiles dans l'agriculture tels que les semences et l'irrigation, des dommages subis par les cultures et de la présence de

---

<sup>8</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2018 *Humanitarian Needs Overview*.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition dans le Gouvernorat de Raqqa, janvier 2018. Module de la nutrition.

munitions non explosées. Le pays est exposé à la sécheresse, et ses systèmes alimentaires souffriraient encore davantage en cas d'épisode de sécheresse.

11. Le secteur de l'élevage a également fortement reculé, avec une diminution du cheptel bovin et ovin comprise entre 47 pour cent et 57 pour cent en raison du prix élevé du fourrage, des insuffisances des services vétérinaires et du manque d'accès aux pâturages. Traditionnellement, ce sont surtout les femmes qui s'occupent des animaux, les produits de l'élevage étant utilisés aussi bien pour nourrir la famille que comme source de revenus. Les femmes, qui sont plus nombreuses que les hommes à tirer un revenu de l'élevage (28 pour cent contre 21 pour cent), ont davantage pâti de cette perte de moyens d'existence<sup>11</sup>.
12. Bien qu'ils soient souvent contraints de rester à la maison, il est rare que les hommes prennent en charge les tâches domestiques et s'occupent de la famille. Le résultat en est que de nombreuses femmes assument une double charge de travail puisqu'elles exercent une activité génératrice de revenus tout en s'occupant de la famille et des tâches ménagères non rémunérées.

### **Environnement macroéconomique**

13. La crise s'est traduite pour le produit intérieur brut de la République arabe syrienne par des pertes cumulées estimées à 254 milliards de dollars, tandis que le taux de chômage a grimpé jusqu'à 50 pour cent et atteint 75 pour cent chez les jeunes, avec un taux encore plus élevé chez les femmes. La proportion de Syriens vivant dans une extrême pauvreté, avec moins de 2 dollars par jour, est passée de 34 pour cent avant la crise à 69 pour cent en 2017<sup>12</sup>.
14. En 2010, avant le début de la crise, la contribution de l'agriculture à l'économie du pays n'était pas négligeable puisque ce secteur représentait 18 pour cent du produit intérieur brut et 23 pour cent des exportations et employait 17 pour cent de la population active. En 2017, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a estimé à 16 milliards de dollars les pertes résultant de la baisse de la production et des destructions ou dommages subis par les actifs et les infrastructures du secteur agricole<sup>13</sup>.

### **Principaux liens intersectoriels**

15. Après plus de sept années de crise, les infrastructures matérielles et les services d'utilité publique sont gravement touchés. L'ensemble des services publics comme l'éducation, la santé et les services collectifs de distribution s'est détérioré, ce qui se traduit par un taux de déscolarisation élevé, un manque d'infrastructures sanitaires adaptées, même pour les soins de base, y compris en matière de santé sexuelle et reproductive, et des prix plus élevés pour les services collectifs comme l'eau ou l'électricité.
16. Le système éducatif est incapable de faire face à la situation, car de nombreux enseignants sont partis et plus d'une école sur trois a été endommagée, détruite ou utilisée comme abri. Selon les estimations concernant le secteur de l'éducation, un enfant d'âge scolaire sur trois est déscolarisé, soit 1,75 million d'enfants; à ce chiffre s'ajoutent 1,35 million d'enfants qui risquent de quitter l'école. Nombreux sont les garçons et les filles qui exercent différentes

---

<sup>11</sup> PAM et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2017. *Rapport spécial: mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire en République arabe syrienne*. Document disponible à l'adresse <https://www.wfp.org/content/syria-fao-wfp-crop-and-food-security-assessment-mission-july-2017>.

<sup>12</sup> Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2018 *Humanitarian Needs Overview*. On ne dispose pas d'autres données ventilées par sexe et par âge.

<sup>13</sup> PAM et FAO. *Rapport spécial*.

formes de travail des enfants, les garçons risquant de surcroît d'être enrôlés par des groupes armés et les filles d'être mariées à un âge précoce.

17. Plusieurs facteurs aggravants jouent un rôle dans l'état nutritionnel global, dont les déplacements de population, la forte insécurité alimentaire, la détérioration des moyens d'existence, l'accès limité à une eau de bonne qualité et des modes d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants qui laissent à désirer et sont en partie à l'origine des épidémies de diarrhée et d'autres maladies infantiles. Ces facteurs sont exacerbés par des inégalités entre les sexes généralisées qui existaient avant la crise actuelle, en particulier dans les endroits difficiles d'accès.

### 1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

18. La situation qui prévalait avant la crise ainsi que la crise prolongée elle-même se traduisent par plusieurs lacunes et problèmes sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition:
  - 10,5 millions de personnes sont incapables de répondre à leurs besoins alimentaires sans assistance, tandis que 4,6 millions de personnes ont besoin d'un soutien afin de réduire la prévalence de la malnutrition et de la prévenir.
  - Les infrastructures publiques doivent être réparées et les services publics rétablis pour permettre l'accès à l'éducation, à la santé et aux autres services d'intérêt collectif.
  - Les filets de protection sociale ont été gravement affectés et doivent être réactivés pour protéger les plus vulnérables.
  - Il faut prendre en considération l'évolution des rôles respectifs des femmes et des hommes en République arabe syrienne, les femmes occupant de plus en plus souvent la place de chef de famille sans pour autant nécessairement acquérir plus d'autorité.
  - Une aide est nécessaire dans le secteur agricole, gravement affaibli, pour rebâtir les actifs productifs et restaurer les moyens d'existence, en particulier pour les femmes, compte tenu des inégalités importantes auxquelles il convient de remédier afin de favoriser le redressement et la résilience.

### 1.4 Priorités pour le pays

#### *Priorités du Gouvernement*

19. Le Gouvernement prépare actuellement le premier rapport national sur les objectifs de développement durable (ODD) du pays, qui présentera dans leurs grandes lignes les priorités de la Syrie pour atteindre l'ensemble des ODD. De plus, en 2018, toute une série d'organismes des Nations Unies, dont le PAM, ont prêté main-forte au Bureau central des statistiques pour réaliser une enquête sociodémographique, la première de ce type en neuf ans. Les résultats de cette enquête permettront de mieux cerner la situation des ménages puisqu'ils comprendront des données sur l'éducation, la santé, la population active, les migrations, la sécurité alimentaire, les revenus et les dépenses, et la prévalence des handicaps. En 2017, le Gouvernement a ~~adopté un~~ **approuvé l'élaboration d'un** programme intitulé "La Syrie après la crise", qui repose sur cinq piliers: le développement institutionnel et la lutte contre la corruption; le développement et le renforcement des infrastructures; le développement économique; le développement humain, social, éducatif et culturel; et la concertation nationale.
20. Le Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire a invité le PAM à contribuer à la formulation d'une stratégie nationale sur la problématique hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en milieu rural. Le PAM préconisera d'articuler cette stratégie avec la stratégie nationale en la matière, et il milite en faveur de la pleine participation des

femmes aux efforts de paix et de sécurité, conformément aux priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité<sup>14</sup>.

### **Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires**

21. Le cadre stratégique de coopération entre le Gouvernement et le système des Nations Unies adopté pour la période 2016-2018 (ci-après le cadre stratégique de coopération) a été prorogé jusqu'en 2019. Ce cadre accorde une importance toute particulière au renforcement de la résilience et à l'aide aux populations les plus vulnérables moyennant l'obtention des trois effets directs ci-après:
  - mise en place dans les institutions visées de dispositifs permettant d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre des politiques, plans et programmes de renforcement de la résilience solides fondés sur des éléments factuels;
  - rétablissement, amélioration et pérennisation des infrastructures et des services essentiels à vocation sociale afin de renforcer la résilience des communautés; et
  - mise en place de moyens d'existence durables pour les ménages et les communautés, y compris grâce au redressement économique et à l'intégration sociale.
22. Ce cadre stratégique de coopération vient compléter le plan d'aide humanitaire annuel, qui reste le principal cadre d'intervention pour faire face aux besoins humanitaires. L'examen à mi-parcours de ce cadre stratégique de coopération, réalisé en 2017, a abouti à un appel à renforcer les articulations entre aide humanitaire et interventions de plus longue haleine portant sur la fourniture de services de base. Les organismes des Nations Unies qui interviennent en République arabe syrienne ont entrepris d'élaborer un Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement couvrant la période 2020–2022.
23. **Le plan stratégique de pays provisoire a été conçu en totale adéquation avec les objectifs stratégiques du plan d'intervention humanitaire et contribue à leur réalisation en menant des activités dans six secteurs/modules d'action groupée: sécurité alimentaire et agriculture, relèvement rapide, nutrition, éducation, logistique et télécommunications d'urgence. En outre, les activités du** secteur de la sécurité alimentaire, dont le PAM et la FAO se partagent la responsabilité, **apportent** une contribution importante à la réalisation des ODD 2 et 17 dans le pays. La coordination de l'aide humanitaire permet d'assurer une couverture complète tout en évitant les chevauchements. Trois objectifs ont été arrêtés pour les programmes intéressant ce secteur: améliorer la sécurité alimentaire moyennant trois types d'assistance alimentaire (secours d'urgence, assistance vitale et assistance ordinaire); augmenter la production agricole, construire des actifs et mettre en place des possibilités d'activités génératrices de revenus pour appuyer les moyens d'existence; et remettre en état les infrastructures de production et les services d'appui.
24. L'égalité des sexes est une priorité pour tous les organismes qui mettent en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Des actions et des programmes communs sont mis en place afin d'améliorer les effets obtenus sur ce plan dans toutes les régions de la République arabe syrienne. Le PAM préside le groupe de travail interinstitutions sur l'égalité des sexes placé sous l'autorité du Coordonnateur résident, et il co-préside le réseau de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles en République arabe syrienne.

---

<sup>14</sup> Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité; le PAM fait partie du Comité permanent sur les femmes et la paix et la sécurité, qui supervise la mise en œuvre de cette résolution.

## 2. Incidences stratégiques pour le PAM

### 2.1 Expérience du PAM et enseignements

25. Tout au long de plus de sept années de crise, le PAM a renforcé ses interventions humanitaires tout en développant avec succès des activités complémentaires dans le domaine de la nutrition et de l'éducation. En 2017, il a apporté une assistance alimentaire générale à 3,74 millions de personnes par mois en moyenne. Les activités portant sur les moyens d'existence mises en place dans 10 des 14 gouvernorats ont permis de venir en aide à 108 000 bénéficiaires en 2017, soit trois fois plus qu'en 2016, et la proportion de femmes et de filles qui y participent a doublé, passant de 22 pour cent à 45 pour cent.
26. Les tentatives d'amplification de ces activités de renforcement des moyens d'existence se sont révélées compliquées. La décentralisation vers les bureaux de terrain, la lourdeur des procédures d'approbation et le manque de partenaires techniques ont limité le développement des activités de création d'actifs et d'amélioration des compétences au niveau des communautés et des ménages. En ce qui concerne les moyens d'existence, le PAM mettra en place une stratégie visant à élargir le cercle de partenaires, à favoriser les perspectives de reproduction à plus grande échelle et à diversifier le portefeuille d'activités. Le PAM concentrera également son attention sur la stratégie d'intégration du secteur de la sécurité alimentaire visant à relier entre elles les activités portant sur la sécurité alimentaire, le redressement rapide et les moyens d'existence.
27. Les recommandations issues des évaluations ont conduit à élargir le cercle de partenaires du PAM, dont le nombre est passé de 28 en 2013 à 55 en 2017, et à l'élargir à des partenaires possédant des compétences techniques plus solides; à militer pour le respect des principes de l'action humanitaire, ce qui a permis d'améliorer l'accès aux bénéficiaires; à développer les activités de transfert de type monétaire; à renforcer l'attention portée aux questions d'égalité des sexes et de protection; et à perfectionner le système de sécurité alimentaire. Une évaluation décentralisée du programme de repas scolaires est en cours.
28. C'est en 2014 que les transferts de type monétaire ont été utilisés pour la première fois en République arabe syrienne, avec un programme dans le cadre duquel les filles et les femmes enceintes et allaitantes qui vivent à Homs et à Lattaquié reçoivent des bons-valeur qui leur permettent d'obtenir des aliments frais. À la suite d'un examen de cette modalité réalisé en 2015, le PAM a progressivement développé l'utilisation des bons dans ses activités portant sur l'éducation et les moyens d'existence qui comportent une dimension nutritionnelle. Au cours de l'année 2017, le PAM a mené à bien le passage des bons-papier à SCOPECARD<sup>15</sup>, une carte à puce qui peut remplacer plusieurs bons. La plateforme de paiement en ligne est un mode de transfert idéal compte tenu de la situation en République arabe syrienne, où le système bancaire fonctionne mal et où la couverture Internet est instable. Le PAM continuera de suivre l'évolution du contexte et d'évaluer les prestataires locaux de services financiers.
29. Les premiers résultats de l'évaluation centralisée de l'intervention régionale Syrie + 5 (2015-2017)<sup>16</sup> indiquent que, dans l'ensemble, le PAM a su exécuter dans les règles de l'art une intervention très élaborée sur le plan technique, dans un cadre fortement politisé. Cette intervention d'une ampleur considérable a été très rapide et économique, mais les enjeux de la problématique hommes-femmes, de la question de la protection et de la

---

<sup>15</sup> Le système de paiement SCOPECARD fait partie de la plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) du PAM, qui prend en charge de bout en bout le cycle de programme.

<sup>16</sup> Extrait du projet de rapport d'évaluation Évaluation de l'intervention régionale lancée par le PAM pour faire face à la crise syrienne (janvier 2015-mars 2018); à paraître. Les cinq autres pays sur lesquels porte l'intervention régionale Syrie + 5 sont l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban et la Turquie.



responsabilité envers les populations touchées n'ont pas été suffisamment pris en considération, et l'intervention n'a pas pleinement répondu aux préoccupations des bénéficiaires, en particulier en ce qui concerne le ciblage et les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information dans l'ensemble de la région. Dans le projet de rapport d'évaluation, il est recommandé d'apporter une réponse immédiate à ces préoccupations. Il est également recommandé de formuler une vision régionale claire; de redéfinir la notion de résilience au niveau des politiques afin d'être en mesure d'apporter une réponse pertinente dans les zones urbaines à revenu intermédiaire; d'améliorer le transfert des connaissances, notamment en ce qui concerne les transferts de type monétaire et leur utilisation; et, dans les zones où la situation est suffisamment stable, de poursuivre la diversification des activités.

30. Le PAM a enrichi ses connaissances sur les questions de parité des sexes en République arabe syrienne puisqu'il a réalisé une analyse de la problématique hommes-femmes<sup>17</sup> et une étude sur la parité des sexes, les risques et les moyens d'existence en milieu urbain<sup>18</sup>. Conformément aux recommandations issues de l'analyse de la problématique hommes-femmes, le bureau de pays renforcera dans toutes ses activités les approches attentives aux questions de parité des sexes et d'âge et qui sont de nature à faire évoluer les relations entre les sexes. Le PAM favorisera la collecte, l'analyse et l'utilisation de données ventilées par sexe et par âge, et préconisera l'élaboration et la mise en œuvre de mesures visant à sensibiliser à la nécessité de partager les responsabilités au sein des ménages et des communautés; il s'agit notamment d'inciter les hommes et les garçons à s'impliquer davantage dans les questions d'alimentation et de nutrition au sein des ménages et de favoriser la transformation des stéréotypes sexistes qui sont profondément ancrés dans la société et la culture. À la lumière des conclusions de l'étude sur la parité des sexes et les moyens d'existence, qui souligne l'importance du "double fardeau" des femmes en faisant valoir qu'il est essentiel de s'occuper des enfants et des tâches ménagères, les programmes qui portent sur les moyens d'existence seront conçus pour mettre en place de plus en plus d'activités s'adressant aux ménages dirigés par une femme, tout en prenant des dispositions pour alléger la double charge de travail des femmes.
31. Après le succès de la mise en place du projet pilote portant sur les repas scolaires à base de produits frais à Alep, le PAM procédera à un examen comprenant une analyse coût-avantages, dont les résultats seront pris en considération pour planifier l'amplification de ce programme. Ce projet pilote emploie 48 Syriennes chargées de confectionner des repas **nutritifs** composés d'un sandwich frais et d'une portion de fruits et de légumes qui sont servis à 10 000 enfants chaque jour d'école.

## 2.2 Potentialités pour le PAM

32. Non content de faire en sorte que les besoins alimentaires et nutritionnels de base des populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, en particulier les femmes et les jeunes, soient satisfaits, le PAM étudiera et confirmera un certain nombre de potentialités dans les deux années à venir.
33. Le PAM cherchera à renforcer la résilience globale moyennant l'amplification et la diversification d'activités portant sur les moyens d'existence, entre autres. Le développement des possibilités d'emploi sera essentiel pour favoriser le redressement, la cohésion sociale et l'amélioration de l'accès à la santé et à l'éducation, en particulier pour les femmes.

---

<sup>17</sup> WFP Syria Gender Analysis (2017).

<sup>18</sup> PAM. 2017. Gender, Risks and Urban Livelihoods Study in Three Cities in Syria: Aleppo, Homs and Lattakia.

34. L'essor des achats locaux permettra au PAM d'injecter des liquidités dans l'économie locale par l'intermédiaire du secteur privé, tout en collaborant avec lui afin d'améliorer le contrôle de la qualité, de réduire les délais d'approvisionnement et de diversifier les fournisseurs. Parallèlement, le PAM travaillera avec les fournisseurs locaux en ce qui concerne l'enrichissement de la farine de blé, l'iodation et la remise en service des usines locales, tout en menant des activités de renforcement des capacités de la chaîne d'approvisionnement.
35. Le PAM a l'intention de développer le recours aux transferts de type monétaire, **y compris les bons électroniques**, en les utilisant à plus grande échelle dans le cadre des activités concernant la nutrition, les repas scolaires et les moyens d'existence, et de passer progressivement de l'assistance alimentaire en nature aux transferts de type monétaire dans les programmes d'assistance alimentaire générale lorsque les marchés fonctionnent et que les itinéraires d'approvisionnement sont fiables. L'utilisation des transferts de type monétaire stimulera l'économie commerciale locale et permettra de tenir compte des préférences des bénéficiaires; en outre, les données sur les activités faisant appel aux transferts de type monétaire et leurs bénéficiaires seront intégrées dans la plateforme SCOPE mise en place par le PAM pour gérer les informations sur les bénéficiaires et les transferts, ce qui pourrait présenter une utilité pour les autres intervenants du secteur humanitaire. Si les infrastructures financières le permettent, le PAM pourra également décider de faire appel à un prestataire de services financiers, comme il le fait dans les autres pays relevant de l'intervention régionale Syrie + 5. L'utilisation optimale des ressources sera un critère essentiel de cette évolution.
36. Afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées, le PAM veillera à ce qu'elles aient accès à l'assistance, y compris aux activités portant sur les moyens d'existence, de même que les personnes qui ont besoin de protection.
37. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec les pays voisins afin de se préparer dans l'éventualité d'un retour volontaire de réfugiés et de personnes déplacées. À cet effet, les possibilités décelées à partir des enregistrements sur la plateforme SCOPE et des évaluations de la vulnérabilité des ménages déjà disponibles seront examinées.
38. Dans le cadre du bilan commun de pays auquel participent plusieurs institutions, le PAM a l'intention d'étudier et de répertorier les programmes de filet de protection sociale existants ou dont la mise en place est prévue<sup>19</sup>. L'aide humanitaire à grande échelle n'est pas une solution viable dans la durée; il est donc essentiel de rechercher les moyens de favoriser le rétablissement et le développement de filets de protection sociale nationaux qui facilitent le passage de l'aide humanitaire à des structures d'appui durables pour les personnes démunies. Ces activités seraient en accord avec les structures interinstitutions prévues dans le cadre stratégique de coopération et avec la manière dont le PAM conçoit l'articulation entre action humanitaire, aide au développement et consolidation de la paix.

### 2.3 Réorientations stratégiques

39. La principale réorientation stratégique par rapport à la période 2017–2018 concernera les priorités de l'opération; il s'agit de passer de l'amélioration des processus et des procédures comme le ciblage, la gestion des bénéficiaires et la collecte et l'analyse des données au renforcement de la programmation fondée sur des données probantes et des systèmes de gestion des connaissances. Si la situation évolue vers une sortie de crise, les activités axées sur le redressement et la résilience occuperont une place de plus en plus importante dans

---

<sup>19</sup> Conformément à la politique du PAM en matière de consolidation de la paix adoptée en 2013 (Le Rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition), l'existence d'un scénario d'après-crise est un préalable à la poursuite de l'engagement du PAM au niveau national.

l'action entreprise au carrefour entre action humanitaire, aide au développement et consolidation de la paix.

40. La stratégie qui inspire le programme visant à transformer les relations entre les sexes arrêtée par le bureau de pays est conforme à la résolution 2417 du Conseil de sécurité, qui met l'accent sur la nécessité de garantir un libre accès humanitaire et souligne la nécessité d'acheminer l'aide humanitaire sans distinction de sexe ou d'âge afin de rester attentif aux différents besoins des populations. Pour compléter cette stratégie, la responsabilité à l'égard des personnes touchées fera l'objet d'un regain d'attention, comme il est préconisé dans l'évaluation de l'intervention régionale Syrie + 5.
41. Il sera primordial d'opérer un ciblage judicieux à mesure que les interventions humanitaires céderont le pas à des activités axées sur le redressement et la résilience. Le PAM orientera de plus en plus l'assistance vers les populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Pour affiner la stratégie en matière de ciblage, le PAM s'appuiera sur une analyse approfondie, réalisée à l'aide de la plateforme SCOPE, des données ventilées par sexe et par âge concernant la sécurité alimentaire; ces données proviendront des dernières évaluations et de celles qui seront prochainement réalisées.
42. Pour favoriser le redressement et renforcer la résilience des communautés et des ménages face à la crise actuelle et aux chocs à venir, le PAM amplifiera les interventions portant sur les moyens d'existence, selon des modalités qui permettront aux femmes et aux hommes d'en tirer avantage de manière équitable. Ces interventions favoriseront l'égalité des sexes et les évolutions allant dans le bon sens, à mesure que les hommes et les femmes sortiront du rôle qui leur est traditionnellement assigné. S'il est impossible de prévoir la tournure que prendra la situation en cas de sortie de crise, il est indispensable de renforcer les secteurs productifs. Le PAM mettra en place des partenariats solides avec les autres organismes des Nations Unies, les instituts techniques et les organisations non gouvernementales (ONG) afin de faciliter la formation professionnelle et la création d'actifs productifs au niveau des communautés et des ménages.

### **3. Orientation stratégique du PAM**

43. La stratégie du PAM consiste à faire de la préparation et de la capacité à s'adapter à toute éventualité une caractéristique des activités qu'il programme; il s'agit de faciliter: le renforcement des liens entre l'aide humanitaire et les interventions axées sur la résilience; un redimensionnement efficace de ces deux types d'activités, à la baisse ou à la hausse, en fonction de l'évolution de la crise, des réalités locales et des disparités régionales; et la mise en place de moyens et de services permettant d'apporter en temps voulu aux populations les plus touchées par la crise l'assistance dont elles ont besoin.

#### **3.1 Direction, orientations et impacts escomptés**

44. Alors que l'assistance alimentaire d'urgence aux populations touchées par la crise continuera de faire partie intégrante des activités du PAM dans le cadre de ce plan stratégique de pays provisoire (PSPP), la stratégie primordiale du programme consiste à passer progressivement de la programmation d'interventions d'urgence à celle d'activités axées sur la résilience, dans la perspective d'une stratégie de transition et de retrait.
45. Il faudra pour cela ménager des articulations et une complémentarité entre les activités qui composent le portefeuille. À mesure que les communautés reprendront pied, et en fonction de la vulnérabilité des ménages, les participants aux activités d'assistance alimentaire générale passeront progressivement à des activités portant sur les moyens d'existence qui les aideront à devenir autonomes et, au bout d'un certain temps, à se passer de toute assistance alimentaire. L'assistance alimentaire générale sera maintenue pour les ménages les plus exposés à l'insécurité alimentaire, les plus vulnérables et les plus touchés par la

crise. Les enfants syriens continueront de bénéficier de toute une série de programmes de repas scolaires accompagnés d'activités de prévention et de traitement de la malnutrition. Dans certaines localités, les filles et les femmes enceintes et allaitantes recevront des transferts de type monétaire afin de les aider à diversifier leur régime alimentaire, et celles qui souffrent de malnutrition bénéficieront d'un traitement. Avec le temps, une part de plus en plus importante de la population tirera avantage de l'appui apporté par le PAM à différentes initiatives d'enrichissement des aliments.

46. Dans les zones jugées stables, le PAM amplifiera les interventions portant sur les moyens d'existence qui visent à renforcer la résilience des communautés et des ménages face à la crise actuelle et aux chocs à venir. La remise en état des actifs des communautés et des ménages, le renforcement des compétences individuelles et les investissements dans les secteurs productifs seront la clé du redressement et du retour des populations déplacées. Le PAM développera les moyens d'existence qui encouragent les femmes à jouer un rôle moteur et favorisent leur émancipation économique.
47. Le passage d'opérations qui font la part belle à l'assistance alimentaire en nature à des interventions fondées sur les marchés, grâce à la montée en puissance des achats locaux, au recours aux transferts de type monétaire et à la collaboration avec le secteur privé, contribuera à renforcer les capacités et à stimuler l'économie locale. Par voie de conséquence, le commerce des produits alimentaires et la production agricole locale se développeront et le pouvoir d'achat des bénéficiaires s'améliorera, de même que celui de la population dans son ensemble.
48. Le PAM préconisera et appuiera l'amélioration des filières vivrières locales, le contrôle de la qualité des aliments, la distribution et la consommation d'aliments enrichis comme le sel iodé et la farine de blé enrichie afin de lutter contre les carences en micronutriments, et la production locale de barres enrichies à base de dattes.
49. À la faveur de ce PSPP, le PAM affinera ses interventions afin de mieux venir en aide aux populations les plus démunies, **notamment en mettant davantage l'accent sur la protection qui est indispensable pour que l'assistance alimentaire ait l'efficacité et l'impact escomptés sur l'évolution des relations hommes-femmes.** À cet effet, il s'attachera à perfectionner le ciblage, la gestion des bénéficiaires, la collecte des données et l'élaboration de programmes reposant sur des données probantes. Le ciblage reposera sur des évaluations de la vulnérabilité et des besoins attentives à la problématique hommes-femmes, qui porteront sur tous les ménages, quelle que soit la catégorie de population déplacée à laquelle ils appartiennent (réfugiés rapatriés ou personnes déplacées à l'intérieur du pays).
50. Avec la mise en œuvre de ce PSPP, le PAM sera mieux à même de s'employer à atteindre les ODD 2 et 17 dans les années qui viennent tout en contribuant à la réalisation des ODD 1, 3, 4, 5 et 11. Les activités prévues au titre de chacun des effets directs stratégiques de ce PSPP sont de nature à favoriser l'évolution des relations entre les sexes et visent à faire en sorte que les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons soient satisfaits.

### 3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

**Effet direct stratégique 1: Dans tous les gouvernorats, les populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par la crise, notamment les communautés d'accueil, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et celles qui ont pris le chemin du retour, ont accès à une alimentation vitale afin de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels tout au long de l'année**

51. L'effet direct stratégique 1 répond à un double objectif: fournir une assistance alimentaire à vocation humanitaire à ceux qui sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire parmi les femmes, hommes, filles et garçons touchés par la crise qui se prolonge en République arabe syrienne et mettre en œuvre des activités d'alimentation scolaire dans les zones accueillant un grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, là où les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à l'éducation sont faibles.
52. Il contribue à la réalisation de la cible 1 de l'ODD 2 et à l'obtention du résultat stratégique 1 du PAM.

#### Domaines d'action privilégiés

53. Cet effet direct est principalement axé sur les interventions face à la crise. Les activités visent à répondre aux besoins humanitaires des Syriens en situation d'insécurité alimentaire touchés par la crise prolongée, **et notamment en utilisant les écoles pour atteindre les enfants qui souffrent de la faim et encourager leur scolarisation, œuvrer pour la stabilité, empêcher qu'une génération ne soit "perdue" et faire face** aux besoins urgents qui existent en matière d'éducation dans un pays où 1,75 million d'enfants ne sont pas scolarisés.

#### Produits escomptés

54. Six produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
  - Les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées reçoivent une assistance alimentaire adaptée afin de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.
  - Les populations en situation d'insécurité alimentaire tirent avantage du renforcement des capacités des partenaires coopérants dans des domaines comme la protection ou l'enregistrement des bénéficiaires, afin de préserver l'accès à la nourriture.
  - Les populations en situation d'insécurité alimentaire tirent avantage des progrès de la coordination obtenus grâce au rôle de chef de file joué par le PAM dans le secteur de la sécurité alimentaire et de l'amélioration de l'harmonisation du suivi et du recueil des données dans ce secteur, afin de préserver l'accès à la nourriture.
  - Les élèves ciblés reçoivent des repas scolaires nutritifs **et/ou** des transferts de type monétaire afin d'améliorer les taux de **qui répondent à leurs besoins alimentaires, tout en favorisant la scolarisation et l'assiduité et en œuvrant pour la stabilité.**
  - Les populations en situation d'insécurité alimentaire tirent avantage de l'accroissement de la capacité des producteurs locaux à produire des aliments nutritifs.
  - Les groupes de population vulnérables tirent avantage du renforcement des capacités du secteur national de la logistique en matière de transport de marchandises et de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

### **Activités essentielles**

*Activité 1: Assistance alimentaire générale mensuelle, sous forme d'assistance alimentaire en nature classique ou de transferts de type monétaire, avec distribution de rations prêtes à consommer dans la phase initiale de déplacement*

55. Les ménages syriens vulnérables, qu'ils soient déplacés ou qu'ils vivent toujours dans leur communauté, pourront bénéficier de l'assistance du PAM. Dans les 14 gouvernorats, les ménages seront évalués en fonction des critères de vulnérabilité du PAM et l'assistance ira aux plus vulnérables d'entre eux. Les bénéficiaires ciblés sont notamment les ménages dirigés par une femme, les enfants, les personnes âgées ou handicapées et les personnes déplacées. Les réponses à apporter en cas de déplacements de population rapides seront analysées au cas par cas; tous les ménages qui satisfont aux critères recevront une aide.
56. Les bénéficiaires recevront une assistance soit sous forme d'assortiments alimentaires en nature équilibrés sur le plan nutritionnel comprenant les produits enrichis appropriés, soit sous forme de transferts de type monétaire, **y compris des bons électroniques quand ils conviennent aux conditions locales**, selon les résultats des évaluations des marchés et des études de faisabilité. En cas de déplacement, lorsque les populations n'ont pas la possibilité de cuisiner ou qu'une intervention immédiate est nécessaire, le PAM distribuera éventuellement des rations prêtes à consommer. Les distributions seront suivies par des recenseurs des deux sexes maîtrisant les enjeux de la problématique hommes-femmes, qui seront employés par le PAM ou par des sociétés extérieures chargées du suivi.
57. Pour faire en sorte que tous les bénéficiaires, en particulier les personnes handicapées, aient accès à une assistance alimentaire et puissent l'obtenir en toute sécurité et dans le respect de leur dignité, le PAM analysera les obstacles à la participation et s'emploiera à les atténuer. La sensibilisation aux handicaps et l'intégration des personnes handicapées auront toute leur place dans l'ensemble des programmes. Le PAM veillera à ce que tous les bénéficiaires, y compris les personnes handicapées, soient protégés de toute forme de violence, d'atteinte, d'exploitation ou de harcèlement physique, sexuel ou autre lorsqu'ils participent aux activités du PAM.

*Activité 2. Fourniture de repas scolaires aux élèves des écoles maternelles et primaires ordinaires et de transferts de type monétaire aux enfants qui ne vont pas à l'école mais bénéficient d'un enseignement informel ou d'autres possibilités d'apprendre*

58. Les élèves des écoles maternelles et primaires situées dans des zones où se concentrent un grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et où les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à l'éducation sont mauvais pourront bénéficier du programme de repas scolaires. ~~Les jours d'école, les élèves recevront~~ **dont les objectifs sont d'améliorer la nutrition et l'instruction des élèves et d'apporter de la stabilité dans leur vie. Les repas scolaires du PAM peuvent améliorer l'état nutritionnel en comblant les carences en macronutriments et micronutriments, ce qui améliore aussi la nutrition et la santé, diminue la morbidité et permet aux enfants de mieux se concentrer. Tous les élèves recevront à l'école tous les jours** une barre enrichie à base de dattes pour satisfaire la moitié de leurs besoins quotidiens en micronutriments, éliminer la faim immédiate et améliorer la concentration. ~~Le~~**Grâce aux enseignements tirés du projet pilote concernant les repas scolaires à base de produits frais mené à Alep, le** PAM pourra aussi développer l'utilisation de produits frais dans les repas scolaires, qui seront composés d'un sandwich et d'une portion de fruits et de légumes. ~~afin d'encourager la~~ **diversification du régime alimentaire et l'adoption de bonnes habitudes alimentaires.** Il militera en faveur de l'intégration des enfants handicapés dans les écoles.
59. Conscient des effets à long terme que la déscolarisation de 1,75 million d'enfants risque d'entraîner, le PAM fournira des transferts de type monétaire aux ménages qui envoient

leurs enfants déscolarisés à des sessions d'apprentissage accéléré organisées avec le concours du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), afin de faciliter leur retour à une scolarisation classique. ~~Grâce à ces transferts de type monétaire, les ménages pourront acheter des aliments frais.~~ **En situation de crise telle que celle que traverse la République arabe syrienne, où l'insécurité alimentaire et la précarité se renforcent mutuellement, les repas scolaires non seulement ramènent les enfants vers l'école et améliorent leur assiduité, mais également contribuent à subvenir à leurs besoins en nutriments essentiels quand leur famille a du mal à le faire. Dans un tel contexte, les repas distribués à l'école contribuent aussi à restaurer le tissu social en favorisant la cohésion et la stabilité de la société et en évitant que les familles ne recourent à des stratégies de survie préjudiciables, notamment à la déscolarisation des enfants. Les transferts de type monétaire permettront aux ménages de s'acheter des aliments frais nutritifs.**

60. Bien que le transfert au Gouvernement du programme de repas scolaires ne soit pas prévu dans l'immédiat, ce programme comprendra, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, des activités de renforcement des capacités à l'intention de partenaires institutionnels comme le Ministère de l'éducation et des membres de l'administration et des enseignants des écoles syriennes, afin d'assurer l'efficacité et le caractère équitable de sa mise en œuvre et de réunir les conditions de sa pérennisation.

***Effet direct stratégique 2: Les familles en situation d'insécurité alimentaire qui vivent dans des zones urbaines ou rurales touchées par la crise sont mises en situation de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et gagnent en autonomie tout au long de l'année***

61. L'effet direct stratégique 2 a pour objectif de développer les activités portant sur les moyens d'existence et les activités d'accompagnement, **qui contribuent faire évoluer les relations entre les sexes, – en particulier celles qui encouragent l'autonomisation des femmes, des hommes et des personnes handicapées** – à l'intention des ménages exposés à l'insécurité alimentaire dont les moyens d'existence et les revenus ont souffert de la crise.
62. Il contribue à la réalisation de la cible 1 de l'ODD 2 et à l'obtention du résultat stratégique 1 du PAM.

#### ***Domaines d'action privilégiés***

63. Cet effet direct est principalement axé sur le renforcement de la résilience, car il répond à la nécessité de mettre en place des activités de relèvement rapide, alors que plus de la moitié de la population est au chômage et que les infrastructures se sont détériorées au cours de longues années de crise.

#### ***Produits escomptés***

64. Cinq produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les ménages en situation d'insécurité alimentaire améliorent et entretiennent les actifs qui constituent les moyens d'existence, afin que les communautés et les ménages ciblés soient en mesure de préserver leur accès à la nourriture.
  - Les paysans ciblés, notamment les femmes, bénéficient d'une formation et/ou d'un appui technique et acquièrent ainsi de nouvelles connaissances et compétences, ce qui leur permet d'augmenter la production et les ventes.
  - Les Syriens déplacés à l'intérieur du pays, rapatriés ou résidents en situation d'insécurité alimentaire ciblés acquièrent des compétences adaptées au marché du travail, afin de renforcer leurs moyens d'existence.

- Les ménages en situation d'insécurité alimentaire tirent avantage de la création d'actifs communautaires dans les secteurs de l'environnement et de l'agriculture, afin de préserver leur accès à la nourriture.
- Les Syriens déplacés à l'intérieur du pays, rapatriés ou résidents vulnérables ciblés développent leur culture financière et acquièrent de nouvelles compétences en gestion d'entreprise tout en améliorant leur accès aux services financiers, afin de renforcer leurs moyens d'existence.

### **Activités essentielles**

*Activité 3: Appui aux moyens d'existence grâce à la création d'actifs au niveau des ménages et des communautés dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à l'amélioration du capital humain dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire pour la formation*

65. Les ménages participeront à la création ou à la remise en état d'actifs domestiques, collectifs ou communaux dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) ou d'activités d'assistance alimentaire pour la formation (AAF) qui permettent un accroissement des revenus des ménages et une amélioration de leurs conditions de vie à la faveur du développement des actifs productifs des ménages, de la remise en état des infrastructures agricoles communautaires endommagées, de l'accroissement de la production agricole locale et de l'amélioration du capital humain et de l'inclusion financière, qui permet de prendre pied sur le marché du travail de manière autonome. Les femmes et les hommes bénéficieront de ces activités de manière équitable. Le programme sera conçu de manière à atténuer de plus en plus la double charge de travail des femmes par des mesures comme la mise en place de services de garde d'enfants et de campagnes de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements s'adressant aux hommes, aux femmes et aux jeunes des communautés locales.
66. La priorité sera de transférer les ménages remplissant les conditions requises qui reçoivent actuellement une assistance alimentaire générale vers des activités d'appui aux moyens d'existence et d'accompagnement. Les ménages qui participent aux activités portant sur les moyens d'existence recevront une aide mensuelle (assistance alimentaire en nature ou transferts de type monétaire).
67. Les bénéficiaires d'activités 3A recevront les intrants et la formation technique dont ils ont besoin pour participer activement aux activités de création d'actifs. Les ménages ou les communautés bénéficiaires d'activités AAF pourront également recevoir des intrants (intrants agricoles par exemple) qui leur permettront d'utiliser leur formation de façon à augmenter la production des ménages ou à dégager des revenus. Les intrants, qui seront adaptés à chaque projet, seront choisis au cas par cas en collaboration avec les membres de la communauté et les partenaires du PAM, **et en incluant les personnes handicapées**. Pour améliorer les effets sur la nutrition, le PAM a l'intention de donner la priorité à des activités 3A et AAF comme l'élevage de volaille ou les potagers familiaux associées à des activités de transformation de produits alimentaires et de captage ou de récupération de l'eau.
68. Lorsque les conditions de sécurité le permettent, les ménages qui remplissent les conditions requises, qu'ils vivent en milieu urbain ou dans les zones rurales, seront recensés en fonction des critères de vulnérabilité du PAM, les ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée étant prioritaires. Le choix des actifs sera le fruit de concertations menées à l'initiative des communautés, en application de l'approche à trois niveaux<sup>20</sup>, les actifs de nature à bénéficier équitablement aux femmes et aux hommes étant privilégiés. Il

<sup>20</sup> Les trois niveaux sont l'analyse intégrée du contexte, la planification saisonnière fondée sur les moyens d'existence et la planification participative communautaire.



n'est pas rare que les femmes soient confrontées à davantage d'obstacles que les hommes pour obtenir les titres de propriété des terres ou des actifs; de ce fait, il leur est difficile de préserver les revenus qu'elles tirent de leurs actifs productifs. C'est pourquoi le bureau de pays s'attache actuellement, en collaboration avec les partenaires coopérants et le Gouvernement, à analyser les pratiques en vigueur en ce qui concerne la maîtrise et la propriété des actifs productifs des ménages. Le PAM collaborera également avec les producteurs et les fabricants de petite et moyenne dimension qui disposent des capacités nécessaires pour créer des perspectives d'emploi équitables et stimuler les marchés.

69. Les projets seront mis en œuvre en partenariat avec un certain nombre d'ONG nationales et internationales qui possèdent le savoir-faire technique nécessaire. Lorsque les conditions s'y prêtent, le PAM poursuivra la collaboration avec les partenaires coopérants avec lesquels il travaille déjà dans le cadre des activités d'assistance alimentaire générale ou mettra ses partenaires techniques en relation avec ceux qui s'occupent de l'assistance alimentaire générale et entretiennent des liens étroits avec les communautés ciblées, notamment les ONG qui militent en faveur de l'égalité des sexes et se spécialisent dans des activités de promotion de l'autonomisation des femmes, des hommes et des personnes handicapées. Le PAM poursuivra la mise en œuvre de projets relatifs aux moyens d'existence en coordination avec les autres organismes des Nations Unies, des institutions techniques et les ministères compétents.

***Effet direct stratégique 3: Sur l'ensemble du territoire de la République arabe syrienne, les taux de malnutrition des groupes de population vulnérables sur le plan nutritionnel diminuent tout au long de l'année, en particulier chez les enfants et les filles et les femmes enceintes et allaitantes***

70. L'effet direct stratégique 3 a pour objectif de contribuer à la prévention de la malnutrition aiguë ou chronique et de lutter contre les carences en micronutriments. Parallèlement à la collaboration étroite avec les intervenants du secteur de la nutrition afin de combler les lacunes des cadres d'action et de renforcer les capacités institutionnelles, le PAM mettra en œuvre des interventions spécifiquement axées sur la nutrition et des activités prenant en compte la dimension nutritionnelle de nature à profiter aux enfants et aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes et à encourager le partage des responsabilités parentales en matière de santé et de conditions de vie des enfants.
71. Il contribue à la réalisation de la cible 2 de l'ODD 2 et à l'obtention du résultat stratégique 2 du PAM.

***Domaines d'action privilégiés***

72. Cet effet direct est principalement axé sur le renforcement de la résilience. Les activités visent à améliorer l'état nutritionnel des femmes, des filles et des garçons syriens vulnérables sur le plan nutritionnel et à en prévenir la détérioration.

***Produits escomptés***

73. Cinq produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les enfants âgés de 6 à 23 mois appartenant au groupe cible reçoivent des aliments nutritifs spécialisés afin de prévenir la malnutrition aiguë et les carences en micronutriments.
  - Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent un traitement.
  - Les filles et femmes enceintes ou allaitantes reçoivent des transferts de type monétaire afin de diversifier leur régime alimentaire et d'améliorer leur apport en nutriments.

- Des campagnes de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements s'adressent aux bénéficiaires et à ceux qui s'en occupent afin d'améliorer la diversité du régime alimentaire, l'apport en nutriments et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants.
- Les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel tirent avantage des activités de renforcement des capacités des parties prenantes nationales visant à généraliser l'iодation du sel et l'enrichissement de la farine de blé.

### **Activités essentielles**

#### *Activité 4: Prévention de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments chez les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes*

74. Dans le cadre de son programme de supplémentation alimentaire visant à prévenir la malnutrition, le PAM distribue des suppléments nutritifs à base de lipides (quantité moyenne) aux enfants âgés de 6 à 23 mois des ménages remplissant les conditions requises qui bénéficient des programmes d'assistance alimentaire générale ou d'appui aux moyens d'existence.
75. En République arabe syrienne, la malnutrition menace toujours les filles et les femmes enceintes et allaitantes, car il est parfois difficile d'obtenir des aliments frais comme des produits laitiers, de la viande ou des légumes en raison des prix élevés des denrées alimentaires, de la mobilité des populations et des déplacements à l'intérieur du pays. Dans les sites où le programme d'appui nutritionnel est mis en œuvre, toutes les filles et les femmes enceintes et allaitantes qui reçoivent une assistance alimentaire générale ont droit à des transferts de type monétaire qui leur permettent d'acheter des produits frais auprès de détaillants avec lesquels le PAM a passé un contrat.
76. Afin d'améliorer les prestations destinées aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes, le PAM s'est associé au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) afin que celles qui vivent dans les sites concernés puissent bénéficier des prestations et des activités de développement des compétences proposées dans les dispensaires classiques ou mobiles du FNUAP; elles peuvent notamment participer à des formations axées sur la santé reproductive, obtenir des kits d'hygiène, être aiguillées vers des soins prénatals et postnatals et se faire vacciner. Ce programme conjoint devrait être étendu à d'autres sites à mesure que le programme nutritionnel prendra de l'ampleur.
77. Dans le cadre du rôle qu'il joue dans le secteur de la nutrition, le PAM continuera d'appuyer l'action menée pour renforcer les institutions qui sont chargées des questions de nutrition en République arabe syrienne. Le PAM, qui est membre du comité national de pilotage sur les troubles liés aux carences en iode, a l'intention d'élargir son champ d'action à d'autres initiatives d'enrichissement des aliments comme celui de la farine de blé.

#### *Activité 5: Traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes*

78. Afin de lutter contre la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes, le PAM s'est associé à l'UNICEF et à l'Organisation mondiale de la Santé pour mettre en œuvre, en coordination étroite avec le Ministère de la santé, un programme de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë.
79. Le PAM contribue au traitement des enfants et des filles et des femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée en fournissant des suppléments alimentaires spécialisés prêts à consommer ou des suppléments nutritifs à base de lipides (grande quantité). Les activités, qui comprennent des campagnes d'information et de sensibilisation des communautés et de promotion du partage des responsabilités des

parents ou des autres personnes qui s'occupent de la santé et des conditions de vie des enfants, sont assurées avec l'aide des pouvoirs publics et des ONG partenaires.

80. Des campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui sont la clé de la réussite de la mise en œuvre des deux activités, favoriseront le partage de la responsabilité de la santé et des conditions de vie des enfants entre les hommes et les femmes et la mise en place d'un environnement propice à l'allaitement maternel. Le PAM continuera de collaborer étroitement avec ses partenaires dans le domaine de la nutrition spécialisée, l'objectif étant d'assurer la pérennité à long terme de ces interventions.

***Effet direct stratégique 4: Sur l'ensemble du territoire de la République arabe syrienne, les organismes humanitaires partenaires tirent avantage de l'augmentation des capacités et des services dans les domaines de la logistique et des télécommunications d'urgence, ce qui leur permet d'apporter une aide humanitaire tout au long de la crise***

81. Au titre de l'effet direct stratégique 4, les intervenants du secteur humanitaire bénéficieront d'un appui sous forme de plateformes partagées, la mutualisation des connaissances et des savoir-faire sera encouragée et les partenariats mondiaux seront renforcés afin de faciliter la réalisation des ODD.
82. L'effet direct stratégique 4 contribue à la réalisation de la cible 16 de l'ODD 17 et à l'obtention du résultat stratégique 8 du PAM.

#### ***Domaines d'action privilégiés***

83. Cet effet direct est principalement axé sur les interventions face à la crise, car il répond à la nécessité de fournir des services aux intervenants du secteur humanitaire qui ne disposent pas de toutes les capacités nécessaires pour honorer leurs engagements à l'égard des populations touchées, en raison de la durée de la crise.

#### ***Produits escomptés***

84. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les populations touchées par la crise tirent avantage du fait que les organismes humanitaires partenaires bénéficient d'une coordination et ont accès à des services qui comblent les lacunes en matière de logistique, ce qui permet la mise en œuvre des activités.
  - Les populations touchées par la crise tirent avantage du fait que les organismes humanitaires ont accès à des technologies de l'information et des communications (TIC) partagées et à un appui à la coordination dans les zones opérationnelles communes.
  - Les populations touchées par la crise tirent avantage du fait que les organismes humanitaires partenaires bénéficient d'une assistance technique et de services d'appui.

#### ***Activités essentielles***

*Activité 6: Coordination, gestion des informations, développement des capacités et services de logistique partagés au profit des partenaires du secteur qui ne disposent pas de tous les moyens logistiques nécessaires*

85. La complexité de la crise qui se déroule en République arabe syrienne exige des intervenants du secteur humanitaire qu'ils mettent en place des dispositifs logistiques intégrés capables de prendre en charge un très grand nombre de modes de livraison et d'installations d'entreposage un peu partout dans le pays. Le module de la logistique assure la coordination, fournit une plateforme de gestion des informations et un appui technique et propose des activités de développement des capacités et des services logistiques adaptés, ce qui permet à la communauté d'aide humanitaire d'acheminer et de distribuer les secours.

86. Le module de la logistique, en collaboration étroite avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, organise et met en place des convois humanitaires interinstitutions pour rejoindre des zones difficiles à atteindre, et il facilite le transport vers les zones qui sont devenues accessibles il y a peu. Il organise par ailleurs des formations communes en matière d'entreposage et de logistique.

*Activité 7: Mise à disposition des organismes humanitaires présents dans les zones opérationnelles communes de services partagés dans le domaine des technologies de l'information et des communications, coordination des télécommunications d'urgence et formation à l'utilisation de l'informatique dans la préparation aux situations d'urgence*

87. En République arabe syrienne, après des années de crise, les infrastructures de télécommunications sont en mauvais état. De plus, les intervenants du secteur humanitaire ne disposent pas toujours des capacités voulues pour mettre en place les services nécessaires. Le module des télécommunications d'urgence comblera les lacunes des services de TIC et dispensera des formations à l'utilisation de l'informatique dans la préparation aux situations d'urgence, entre autres.

*Activité 8: Assistance technique et services d'appui aux organismes humanitaires partenaires*

88. Lorsque les intervenants du secteur humanitaire ne disposeront pas des capacités nécessaires pour mettre en place l'assistance technique et les services d'appui indispensables, le PAM apportera son savoir-faire en matière de logistique, de télécommunications d'urgence et d'administration, selon le principe du recouvrement des coûts, aux partenaires humanitaires qui mettent en œuvre des activités concourant à la réalisation des ODD.

### **3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait**

89. Le PSPP sera mis en œuvre sur 24 mois. Il faut s'attendre à ce que la situation demeure complexe pendant toute cette période. Bien qu'aucune modification importante des activités ne soit envisagée, l'amélioration de l'accès à certaines régions du pays permettrait d'accélérer l'amplification des activités portant sur les moyens d'existence et faciliterait une transition plus rapide vers les interventions axées sur les marchés, ce qui permettrait à un plus grand nombre de bénéficiaires de ne plus dépendre de l'assistance alimentaire.
90. Bien que le PSPP prenne en considération l'éventualité d'un retour dans leur région d'origine de Syriens réfugiés dans les pays voisins et de personnes déplacées, la situation pourrait changer du tout au tout en cas de retours massifs. En prévision de mouvements de population de grande ampleur entre la République arabe syrienne et les pays voisins, le PAM prend actuellement des mesures de préparation avec ses bureaux de pays et ses partenaires dans la région.
91. Au titre des programmes nutritionnels, les activités de prévention et de traitement de la malnutrition ciblant les enfants et les filles et les femmes enceintes et allaitantes se poursuivront; parallèlement, dans le cadre du secteur de la nutrition, le PAM joue de plus en plus un rôle de sensibilisation et d'appui technique dans des activités comme l'enrichissement ou la iodation, dont les effets à long terme sont appréciables, et dans le renforcement des capacités institutionnelles.

92. Le bureau de pays aidera ses partenaires institutionnels à mettre en œuvre des interventions spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle pour lutter contre la dénutrition; il se concentrera sur le renforcement des capacités techniques et des capacités de gestion afin d'améliorer les politiques et les programmes en matière de nutrition et de sécurité alimentaire, et il encouragera notamment une démarche visant à faire évoluer les rapports entre les sexes qui soit adaptée à la culture syrienne, ainsi que l'élaboration de modes d'intervention qu'il est possible de redimensionner à la hausse ou à la baisse dans les zones qui sont très exposées à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire.

## **4. Modalités d'exécution**

### **4.1 Analyse des bénéficiaires**

93. Le ciblage des bénéficiaires indiqué au tableau 1 a été établi en prenant en considération l'analyse de la problématique hommes-femmes, et il s'appuie notamment sur des données ventilées par sexe et par âge. Les bénéficiaires de l'activité 1 (assistance alimentaire générale) au titre de l'effet direct stratégique 1 sont les populations les plus vulnérables de la République arabe syrienne et comprennent notamment les personnes déplacées à l'intérieur du pays, celles qui ont pris le chemin du retour, les communautés d'accueil et les réfugiés en provenance d'Iraq. En 2019, jusqu'à 3,5 millions de personnes bénéficieront d'une assistance alimentaire générale. En 2020, le nombre de bénéficiaires sera ramené à 2,5 millions, cette diminution traduisant la volonté de concentrer cette forme d'assistance sur les personnes les plus vulnérables et l'amplification des activités portant sur les moyens d'existence. Le PSPP comprend des plans d'urgence pour le retour de 500 000 personnes qui avaient trouvé refuge dans les pays voisins par an.
94. Les sous-districts les plus vulnérables seront répertoriés sur la base de l'aperçu des besoins humanitaires de 2018 et du suivi de la sécurité alimentaire qui est en cours. Ces analyses seront suivies d'une évaluation au niveau des ménages sur laquelle s'appuiera la répartition des bénéficiaires entre les différentes catégories en fonction de critères de vulnérabilité démographiques et socioéconomiques tels que le sexe, l'âge, le handicap, le nombre de déplacements et le type d'abri, à l'aide de l'outil de sélection des bénéficiaires du PAM. Le PAM a entrepris d'intégrer cet outil dans la plateforme SCOPE; il sera ainsi mieux à même de suivre les bénéficiaires activité par activité et, si nécessaire, de déterminer lesquels sont prioritaires.
95. Le bureau de pays continue de développer l'utilisation de la plateforme SCOPE et de SCOPECARD, et il proposera de plus en plus SCOPE à titre de plateforme d'assistance conjointe susceptible de prendre en charge la gestion des informations sur les bénéficiaires pour d'autres intervenants du secteur humanitaire.
96. Au titre de l'activité 2 (repas scolaires), le PAM vient en aide aux écoles qui bénéficient de l'appui de l'UNICEF et à celles qui se situent dans des zones concentrant un grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et où les indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à l'éducation sont faibles. Les données ventilées par sexe et par âge sont utilisées pour procéder à une validation par triangulation lors de l'analyse des données. Le programme ciblera jusqu'à 1 million d'élèves en 2019, et le nombre de bénéficiaires sera porté à 1,1 million en 2020. La fourniture de repas frais sera étendue à 30 000 élèves en 2019 et à 50 000 en 2020. Les transferts de type monétaire aux ménages vulnérables concerneront 75 000 élèves en 2019 et 100 000 élèves en 2020.

97. Les bénéficiaires des activités relatives aux moyens d'existence menées au titre de l'effet direct stratégique 2 sont des ménages en situation d'insécurité alimentaire recensés par les partenaires coopérants et au moyen de l'outil de sélection des bénéficiaires du PAM. Dans les zones relativement stables où il est possible de passer à des activités de redressement rapide, le PAM a l'intention de venir en aide à 180 000 ménages syriens au moyen d'activités relatives aux moyens d'existence en 2019 et de porter ce chiffre à 200 000 en 2020.
98. L'effet direct stratégique 3 concerne les problèmes de nutrition des enfants âgés de 6 à 59 mois et des filles et les femmes enceintes et allaitantes. Les deux activités de prévention de la malnutrition s'adresseront aux personnes qui appartiennent aux ménages auxquels le PAM vient en aide dans le cadre des activités 1 (assistance alimentaire générale) et 3 (moyens d'existence), tandis que l'activité de traitement de la malnutrition concernera les enfants âgés de 6 à 59 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée. Le PAM distribuera des suppléments nutritifs à base de lipides (quantité moyenne) à 294 800 enfants en 2019; ce nombre sera ramené à 234 500 en 2020. En 2019, des transferts de type monétaire seront distribués à 70 000 filles et femmes enceintes et allaitantes au maximum; ce nombre sera porté à 80 000 en 2020. En 2019 comme en 2020, jusqu'à 25 000 enfants âgés de 6 à 59 mois et 20 000 filles et femmes enceintes et allaitantes recevront un traitement dans les centres de prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë implantés dans les zones ciblées.
99. Le bureau de pays est responsable à l'égard des populations syriennes touchées, qui sont associées au premier chef aux décisions qui les concernent directement. Une série d'outils permettant de faire remonter les informations, dont le suivi, permettent de prendre connaissance de leur point de vue. Le principe selon lequel la présence et les activités d'assistance du PAM ne doivent en aucun cas faire peser des risques ou exacerber une menace existante suppose d'assurer en permanence la sécurité des sites de distribution, de veiller à ce que la dignité des bénéficiaires soit respectée lors des distributions et durant les activités et de prendre en considération les obstacles spécifiques auxquels les différents groupes de bénéficiaires sont susceptibles d'être confrontés pour avoir accès à l'assistance.

**TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE\*,  
PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

<b>Effet direct stratégique</b>	<b>Activité</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>	<b>Total</b>
1	1: Assistance alimentaire générale mensuelle, sous forme d'assistance alimentaire en nature classique ou de transferts de type monétaire, avec distribution de rations prêtes à consommer dans la phase initiale de déplacement	869 200	835 200	1 170 800	1 124 800	<b>4 000 000</b>
	2: Fourniture de repas scolaires aux élèves des écoles maternelles et primaires ordinaires et de transferts de type monétaire aux enfants qui ne vont pas à l'école mais bénéficient d'un enseignement informel ou d'autres possibilités d'apprendre	-	-	612 500	637 500	<b>1 250 000</b>
2	3: Appui aux moyens d'existence grâce à la création d'actifs au niveau des ménages et des communautés dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à l'amélioration du capital humain dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire pour la formation	412 870	396 720	556 130	534 280	<b>1 900 000</b>
3	4: Prévention de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments chez les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes	150 000	-	184 518	177 282	<b>511 800</b>
	5: Traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes	40 000	-	26 000	24 000	<b>90 000</b>
4	6: Coordination, gestion des informations, développement des capacités et services de logistique partagés au profit des partenaires du secteur qui ne disposent pas de tous les moyens logistiques nécessaires	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	<b>s.o.</b>
	7: Mise à disposition des organismes humanitaires présents dans les zones opérationnelles communes de services partagés dans le domaine des technologies de l'information et des communications, coordination des télécommunications d'urgence et formation à l'utilisation de l'informatique dans la préparation aux situations d'urgence	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	<b>s.o.</b>
	8: Assistance technique et services d'appui aux organismes humanitaires partenaires	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	<b>s.o.</b>
<b>Total</b>		<b>1 054 348</b>	<b>993 888</b>	<b>1 528 752</b>	<b>1 478 012</b>	<b>5 055 000</b>

\* Les bénéficiaires participant à plusieurs activités ne sont comptés qu'une fois.

## 4.2 Transferts

### ***Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire***

100. La majeure partie de l'assistance alimentaire sera fournie sous forme de rations alimentaires en nature préparées dans les entrepôts du PAM ou achetées directement à des fournisseurs. Ces rations comprendront une gamme diversifiée d'aliments sélectionnés en fonction des préférences culturelles; celles-ci seront déterminées à partir des informations recueillies dans le cadre du suivi effectué par contact direct avec les bénéficiaires auprès des populations déplacées et des communautés d'accueil sur tout le territoire du pays. Pour prévenir les carences en micronutriments, la farine de blé et l'huile végétale sont enrichies en vitamines et en minéraux et le sel est iodé.
101. Le PAM prévoit d'amplifier le recours aux transferts de type monétaire, **(espèces ou bons électroniques en fonction de la situation locale)**, qui seront utilisés dans le cadre d'un éventail plus large d'activités. La plupart des bénéficiaires préfèrent cette forme d'aide qui leur permet de choisir puisqu'ils peuvent faire des courses et acheter les produits qu'ils apprécient le plus aussi souvent qu'ils le souhaitent et sans respecter un calendrier établi à l'avance. Les transferts de type monétaire sont actuellement utilisés dans le programme à dimension nutritionnelle mis en place à l'intention des filles et les femmes enceintes et allaitantes, pour les enfants déscolarisés et dans certaines zones urbaines où des activités portant sur les moyens d'existence sont mises en œuvre. Les premiers résultats des évaluations des détaillants qui ont commencé au début de 2018 et des évaluations des marchés indiquent que la chaîne d'approvisionnement et les infrastructures de vente au détail sont en mesure de faire face à un essor des activités de transfert de type monétaire du PAM. Compte tenu du volume de ses activités, s'il y a lieu, le PAM mettra en place progressivement les transferts de type monétaire dans le cadre de ses différentes activités, y compris l'assistance alimentaire générale, de manière à injecter des liquidités dans l'économie locale de manière graduelle afin de réduire au minimum le risque de perturber les marchés.
102. Dans certaines régions du pays, les évaluations des détaillants ont été complétées par des évaluations des marchés réalisées par des agents du PAM spécialistes de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité. En application du modèle opératoire du PAM, d'autres évaluations sont en cours afin de s'assurer qu'il est possible d'utiliser les transferts de type monétaire dans différents secteurs. Ces évaluations vont éclairer et guider le développement des transferts de type monétaire durant les deux années de mise en œuvre du PSPP.
103. Les analyses différenciées par sexe et par âge seront prises en considération pour concevoir, mettre en place et développer les activités afin de faire en sorte qu'elles répondent aux besoins et priorités spécifiques des femmes et des hommes, y compris les personnes handicapées, et que le renforcement des moyens d'action se fait de manière équitable. En outre, le PAM systématisera la prise en compte des questions d'égalité des sexes dans ses programmes et utilisera la concertation avec les communautés pour prendre connaissance en temps réel des réactions qui reflètent les points de vue d'un large éventail de bénéficiaires.



<b>TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/mois), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ</b>					
	Effet direct stratégique 1		Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	
	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4	Activité 5
<b>Type de bénéficiaires</b>	Syriens vulnérables	Élèves des écoles maternelles et primaires	Ménages syriens modérément vulnérables	Enfants de 6 à 23 mois et filles et femmes enceintes et allaitantes	Enfants de 6 à 59 mois et filles et femmes enceintes et allaitantes
<b>Modalité</b>	Produits alimentaires ou transferts de type monétaire	Produits alimentaires ou transferts de type monétaire	Produits alimentaires ou transferts de type monétaire	Produits alimentaires ou transferts de type monétaire	Produits alimentaires
Céréales	234		234		
Légumes secs	120		120		
Huile	36		36		
Sel	7		7		
Sucre	33		33		
Barres enrichies à base de dattes		80			
Suppléments nutritifs à base de lipides - quantité moyenne				50	
Suppléments nutritifs à base de lipides - grande quantité					100
Total (g/jour)	430	80	430	50	100
Total (kcal/jour)	1 697	344	1 697	255	510
% kcal d'origine protéique	12,5	5,6	12,5	10	10
% kcal d'origine lipidique	21	31	21	55	55
Transferts de type monétaire (dollars/personne/mois)	70	25	70	30	
Nombre de jours d'alimentation	360	220 ou 300*	<del>360</del> 180	360	120

\* Le nombre de jours d'alimentation est de 220 pour les repas scolaires et de 300 pour le programme d'alimentation destiné aux enfants non scolarisés. **Les participants aux activités visant à améliorer les moyens d'existence sont enregistrés pour six mois (180 jours).**

<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR</b>		
<b>Produits alimentaires/ transferts de type monétaire</b>	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>
Céréales	289 576	132 539 457
Légumes secs	156 646	99 261 491
Huile et matières grasses	47 516	60 820 507
Aliments composés et mélanges	66 900	128 974 323
Autres	265 974	164 459 964
<b>Total (produits alimentaires)</b>	<b>826 613</b>	<b>586 055 741</b>
Transferts de type monétaire		378 550 000
<b>Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)</b>	<b>826 613</b>	<b>964 605 741</b>

### ***Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud***

104. Des activités de renforcement des capacités seront assurées au titre de chacun des effets directs stratégiques. Ces activités concerneront les partenaires coopérants, les partenaires institutionnels, les fabricants de produits alimentaires et les prestataires de services du secteur privé. En coordination avec le Ministère des transports, l'unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement prévoit d'établir des liens solides avec le secteur de la logistique de la République arabe syrienne, notamment moyennant un appui technique en faveur de la formation professionnelle des cadres intermédiaires dans les domaines du transport et de la manutention des marchandises et de la chaîne logistique, en collaboration avec les partenaires coopérants et des partenaires privés. Les questions d'égalité des sexes seront prises en considération dans les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités mises en place par le PAM.
105. L'unité du bureau de pays chargée des partenariats procède à des examens des partenaires coopérants fondés sur le dialogue, qui permettent d'obtenir une analyse détaillée des insuffisances, de manière à être en mesure de concevoir des formations appropriées. De nombreuses petites associations caritatives ont élargi leur rayon d'action et développé leurs capacités à la faveur d'un partenariat avec le PAM. Les activités dans les domaines de la nutrition et des moyens d'existence, en particulier, exigent des capacités techniques; en conséquence, les partenaires du PAM qui s'occupent de l'assistance alimentaire générale recevront une formation complémentaire et seront mis en relation avec des institutions techniques spécialisées.
106. L'amplification des transferts de type monétaire nécessitera également de mettre en place de nouvelles actions de renforcement des capacités à l'intention des partenaires coopérants et des détaillants avec lesquels le PAM passe des contrats, qu'il faudra former afin qu'ils connaissent les règles imposées par le PAM.
107. Le cas échéant, le bureau de pays facilitera l'échange de connaissances avec les centres d'excellence du PAM et d'autres bureaux de pays. En outre, les possibilités de partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, des établissements d'enseignement supérieur et des institutions techniques seront étudiées.

### 4.3 Chaîne d'approvisionnement

108. Du fait de l'évolution très rapide des conditions d'intervention, il est indispensable de préserver la capacité d'adaptation rapide de la structure d'approvisionnement. L'impossibilité d'importer des vivres provenant de Turquie à compter de la fin de 2017 a remis en cause 80 pour cent des achats de produits alimentaires et imposé l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'achat tenant compte de l'allongement des délais d'approvisionnement.
109. Afin d'approvisionner au moindre coût une opération vaste et complexe, le PAM achète les produits sur les marchés internationaux, régionaux et locaux. Les produits ~~achetés par~~ **le PAM se procure aux niveaux régional et international** arrivent au port de Beyrouth (Liban) ~~et~~ **ou** aux ports syriens de Lattaquié et Tartous, ~~avant d'être~~ **où ils sont** transportés **par voie terrestre** vers les entrepôts gérés par le PAM, où les rations alimentaires sont préparées puis expédiées aux partenaires coopérants. Le PAM gère six entrepôts et cinq centres de conditionnement en République arabe syrienne.
110. Étant donné que la plupart des produits sont achetés sur les marchés internationaux, les délais d'approvisionnement peuvent aller jusqu'à quatre mois, ce qui impose un gros travail de planification. La part des achats locaux a plus que doublé, passant de 2,2 pour cent en 2016 à 5,6 pour cent en 2017, et le bureau de pays a l'intention de porter ce chiffre à plus de 10 pour cent en 2018, ce qui se traduira par une réduction des délais d'approvisionnement pour certains produits.
111. En développant les achats locaux, le bureau de pays cherche aussi à renforcer les capacités des producteurs et des fabricants locaux de produits alimentaires et celles des prestataires de services et des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, y compris en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments, tout en saisissant cette occasion de favoriser l'autonomisation économique des femmes.
112. Dans le cadre des efforts déployés par le PAM pour renforcer les achats locaux, un spécialiste des technologies alimentaires est venu étoffer l'effectif du bureau de pays afin de fournir un appui technique et de suivre les opérations de production. Le PAM collaborera aussi avec les fabricants locaux afin de renforcer leur capacité de production de barres enrichies à base de dattes pour les besoins de ses programmes de repas scolaires. Cela contribuera à réduire les délais d'approvisionnement, à résoudre les problèmes de qualité et à créer des possibilités d'emploi, surtout pour les femmes.

### 4.4 Capacité du bureau de pays et profil du personnel

113. Étant donné la complexité de la situation, il est primordial que le PAM puisse intervenir sur l'ensemble du territoire du pays. La structure actuelle des bureaux de terrain du PAM et sa présence opérationnelle sur le terrain sont solidement établies. À mesure que les conditions de sécurité le permettront, le PAM ouvrira le cas échéant de nouveaux bureaux de terrain.

### 4.5 Partenariats

114. Le bureau de pays fait partie intégrante de l'équipe de pays des Nations Unies, qui collabore avec le Gouvernement de la République arabe syrienne sur plusieurs plans, notamment au titre du cadre stratégique de coopération et du plan d'aide humanitaire.
115. Le bureau de pays collabore avec les bureaux du PAM dans les pays voisins pour l'élaboration d'un cadre stratégique commun, la coordination des messages à diffuser auprès du public, les préparatifs dans l'éventualité du retour de personnes déplacées et la mutualisation des enseignements concernant les transferts de type monétaire.
116. Le PAM collabore avec la Commission de la planification et de la coopération internationale, ainsi qu'avec des ministères comme ceux des affaires étrangères et des émigrés, de

l'administration locale, de l'environnement, et celui des affaires sociales et du travail, qui comprend une Direction de la condition féminine. Le PAM met en œuvre ses programmes de repas scolaires en coordination avec le Ministère de l'éducation, aussi bien au niveau national qu'à celui des gouvernorats. En ce qui concerne les programmes de prévention et de traitement de la malnutrition, il travaille en étroite collaboration avec le Ministère de la santé et l'UNICEF. Pour les activités portant sur les moyens d'existence, les principaux partenaires sont le Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire, la Direction de la promotion de la femme en milieu rural, différentes chambres d'agriculture, le Ministère des affaires sociales et du travail et le Ministère du commerce intérieur et de la protection des consommateurs. Le Bureau central des statistiques joue un rôle important dans les évaluations nationales de la sécurité alimentaire.

117. Le bureau de pays collabore étroitement avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG afin d'assurer la programmation d'interventions complémentaires couvrant tous les domaines et reposant sur des partenariats, de manière à ce que les bénéficiaires reçoivent un appui associant aide humanitaire et renforcement de la résilience. Ses partenaires sont notamment l'UNICEF pour les repas scolaires et les interventions nutritionnelles, le FNUAP pour le programme à dimension nutritionnelle de transferts de type monétaire en faveur des filles et des femmes enceintes et allaitantes, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pour la base de données nationale sur l'éducation (le système d'information de gestion sur l'éducation), et la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour les activités portant sur les moyens d'existence. La FAO et le PAM se sont associés pour mettre sur pied des missions d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire. De surcroît, le PAM travaille avec un cercle diversifié d'ONG nationales et internationales (au nombre de 53 au début de 2018) et avec l'Organisation internationale du Travail, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF pour l'analyse des obstacles sexistes sur le marché du travail. Ces travaux de recherche permettront aux parties prenantes, dont le Ministère des affaires sociales et du travail et la Commission syrienne des affaires familiales et de la population, de disposer d'éléments probants concernant les obstacles sexistes qui empêchent les femmes et les jeunes d'accéder au marché du travail, à partir desquels il sera possible d'élaborer des mesures d'atténuation et de formuler des recommandations pratiques. Du fait de l'amplification des activités portant sur les moyens d'existence et la nutrition, il est d'autant plus nécessaire de faire appel à des partenaires coopérants plus spécialisés, notamment ceux qui agissent en faveur de l'autonomisation des femmes et des personnes handicapées.
118. S'étant engagé à adopter les nouvelles méthodes de travail, le PAM mène une concertation approfondie avec ses partenaires du secteur de la sécurité alimentaire et avec d'autres intervenants qui agissent en faveur de la sécurité alimentaire, de façon à optimiser les interventions et à éviter les redondances en matière d'assistance. De même, le module de la logistique coordonne les convois humanitaires interinstitutions et l'entreposage commun, tandis que le module des télécommunications d'urgence fournit aux partenaires du secteur humanitaire des services communs en matière de TIC. Le PAM participe à des actions intéressant le secteur de l'éducation, parmi lesquelles l'initiative "Non à une génération perdue" et celle de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord concernant les repas scolaires et la protection sociale.
119. Le bureau de pays collabore avec des partenaires privés dont des fournisseurs locaux d'aliments et des magasins de détail dans le cadre des activités de transfert de type monétaire, des sociétés extérieures chargées du suivi et des prestataires de services logistiques; il investit de la sorte dans l'économie syrienne par l'intermédiaire du secteur privé.

## 5. Gestion de la performance et évaluation

### 5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

120. Le pilotage de la mise en œuvre du PSPP s'appuiera sur des activités de suivi et d'évaluation attentives à la problématique hommes-femmes comprenant des évaluations décentralisées, des examens des programmes axés sur les activités et des bilans d'expérience, qui seront de plus en plus souvent réalisés en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, des instituts de recherche et des établissements d'enseignement supérieur. Le recueil de données de référence sera prioritaire afin de faciliter par la suite les évaluations du PSPP. Les constatations issues d'une évaluation centralisée du portefeuille de pays, d'une évaluation décentralisée des programmes de repas scolaires portant sur plusieurs pays et d'un examen stratégique Faim zéro (en principe prévu pour 2019) permettront d'orienter la planification ultérieure du programme stratégique de pays.
121. Plusieurs évaluations sont prévues pour 2018, parmi lesquelles une mission d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire, une évaluation de la sécurité alimentaire des ménages, un suivi des marchés et des prix et une analyse des questions liées à la protection, **afin de mieux comprendre les risques existants ou susceptibles de se présenter en matière de protection au cours de la mise en œuvre des programmes et des opérations du PAM en République arabe syrienne.** Toutes ces évaluations comprendront une analyse par sexe et par âge. Associées à des activités menées dans des domaines transversaux comme le suivi et l'évaluation, l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, l'analyse et cartographie de la vulnérabilité faisant appel à la téléphonie mobile, la problématique hommes-femmes et les questions de protection, et le rôle important du secteur de la sécurité alimentaire, les évaluations concerneront les effets directs stratégiques 1, 2 et 3, qui incluent le renforcement des capacités des institutions chargées de recueillir et d'analyser les données de suivi de la sécurité alimentaire au titre de l'effet direct stratégique 1.
122. À mesure que les opérations menées dans le cadre de ce PSPP prendront leur rythme de croisière, la mise en place d'une gestion systématique de la mémoire institutionnelle, de la supervision et des connaissances passera au premier plan des priorités. Le renforcement des systèmes internes grâce à une intégration plus étroite des bases de données du PAM, à savoir l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET) et la plateforme SCOPE, facilitera ce travail. Les améliorations à apporter aux systèmes concernent également la mise en place de mécanismes de réclamation et de remontée des observations des bénéficiaires à la fois sûrs et faciles d'accès et des investissements substantiels dans l'informatisation de la gestion et du ciblage des bénéficiaires.
123. Au début de 2018, le bureau de pays a obtenu l'autorisation de mettre en place une permanence téléphonique et un numéro WhatsApp, ce qui permet aux bénéficiaires de prendre contact de manière anonyme avec les bureaux de terrain du PAM situés en République arabe syrienne afin de signaler les cas d'exploitation ou d'atteintes sexuelles. Les interlocuteurs sont des arabophones des deux sexes qui possèdent de solides compétences de communication et sont formés pour apporter un soutien et, s'il y a lieu, pour orienter la personne qui appelle vers une prise en charge adaptée.
124. Le bureau de pays a adopté la plateforme SCOPE pour centraliser la gestion des bénéficiaires. Celle-ci a été configurée afin de prendre en considération les critères de vulnérabilité du bureau de pays, et elle sera utilisée le moment venu pour les besoins du ciblage. Elle pourrait également prendre en charge le suivi des personnes déplacées ou réfugiées dans un autre pays de la région qui prennent le chemin du retour.

125. Les programmes conjoints, en particulier les activités portant sur les moyens d'existence menées avec la FAO et le PNUD et les activités nutritionnelles conduites avec le FNUAP et l'UNICEF, nécessiteront la mise en place d'une base commune rassemblant les données provenant du suivi. Aux côtés d'autres organismes des Nations Unies, le bureau de pays continuera de contribuer au dispositif de suivi et d'évaluation du cadre stratégique de coopération, à l'initiative de suivi des effets obtenus sur le plan de la sécurité alimentaire et à l'ensemble des rapports sur le plan d'aide humanitaire.
126. ~~Les crises et les conflits armés~~ n'ont pas les mêmes répercussions sur les femmes et les hommes. Les enjeux liés à l'égalité des sexes feront l'objet d'une attention particulière au cours de la collecte et de l'analyse des données empiriques, afin d'avoir une idée claire des besoins spécifiques qui ont trait aux priorités, aux responsabilités et aux rôles divers des femmes, des hommes, des filles et des garçons qui vivent en République arabe syrienne. La prise en compte du handicap a été intégrée au suivi post-distribution. Des données ventilées par sexe et par âge seront enregistrées dans COMET pour établir les indicateurs mensuels relatifs aux produits. Pour les besoins du suivi post-distribution, les ménages sont répartis dans des strates différentes selon qu'ils sont dirigés par une femme ou par un homme, ce qui permet d'obtenir au niveau des ménages des valeurs de référence ventilées par sexe pour les principaux indicateurs d'effet direct relatifs à la sécurité alimentaire et pour les résultats transversaux. Toutes les opérations de suivi seront effectuées dans le respect des normes de couverture et des prescriptions minimales applicables en la matière.
127. Dans le cadre de ses programmes, le PAM mène des opérations dans tous les gouvernorats de la République arabe syrienne sous réserve d'y avoir accès. Dans ce pays, 70 pour cent des activités de suivi sont menées par une société extérieure. Dans les régions difficiles à atteindre, le suivi sur le terrain est complété par un suivi des effets directs grâce aux outils d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité par téléphonie mobile afin d'établir le score de consommation alimentaire et l'indice des stratégies de survie. Les données provenant de toutes les sources sont agrégées lors de la phase d'analyse des données, qui est réalisée uniquement par le PAM.
128. Le bureau de pays a amorcé la mise en place d'un plan de transition en matière de suivi afin de développer progressivement les activités de suivi ~~réalisées~~ **direct** par le PAM tout en supprimant progressivement le suivi par des tiers dans les zones auxquelles il a accès. Le PAM analyse régulièrement les besoins en matière de sécurité et de moyens opérationnels et humains pour développer ses capacités internes de suivi **direct**.

## 5.2 Gestion des risques

### *Risques contextuels*

129. Des problèmes de sécurité pourraient contraindre le PAM à réduire sa présence dans le pays. Les mesures d'atténuation susceptibles de permettre la poursuite des opérations sont notamment la préparation aux situations d'urgence, la gestion à distance et la conclusion avec les transporteurs et les partenaires coopérants de contrats modulables afin d'être en mesure de procéder à des réorientations entre les opérations situées dans des zones touchées par la crise et les opérations ordinaires et de pouvoir amplifier rapidement l'assistance. Le bureau de pays a l'intention de poursuivre la collaboration avec les autres organismes des Nations Unies et les partenaires du secteur humanitaire en ce qui concerne la prise en compte ~~du conflit~~ **de la crise**, afin que la plus grande vigilance soit de mise et pour développer les capacités d'analyse du personnel, de sorte que les opérations du PAM respectent le principe consistant à ne pas nuire.
130. Les normes et pratiques socioculturelles discriminatoires sont susceptibles de limiter la participation des femmes aux activités proposées par le PAM. Les travaux en cours portant sur l'analyse différenciée par sexe constitueront une base solide pour programmer des

activités de nature à faire évoluer les relations entre les sexes, et les interventions seront mises en œuvre selon des modalités propres à protéger la sécurité et la dignité des bénéficiaires dans le respect des droits des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Les questions relatives à l'égalité des sexes seront prises en considération dans les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités mises en place par le PAM.

131. L'instabilité des prix des produits alimentaires sur les marchés locaux et l'évolution des sources d'approvisionnement constituent un risque non négligeable. Les mesures d'atténuation sont notamment la poursuite de la distribution d'assortiments alimentaires pour la majorité des activités et la réalisation d'analyses des marchés détaillées préalablement à l'augmentation des achats locaux ou à la mise en place de transferts de type monétaire au sein d'une communauté.
132. Les risques environnementaux comme l'apparition d'une sécheresse seraient de nature à aggraver une crise humanitaire déjà complexe. La probabilité et la gravité de ces risques sont analysées à la faveur d'examen réguliers du registre des risques et dans le cadre des missions annuelles d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire.

### ***Risques programmatiques***

133. Pour atténuer le risque de pénurie de ressources financières, l'assistance sera fournie en priorité aux personnes les plus vulnérables, et on s'assurera que des financements suffisants sont disponibles avant de lancer la mise en œuvre des activités; l'envergure des activités sera réduite si nécessaire et les effets obtenus seront suivis en permanence.
134. Il existe un risque que le bureau de pays ne soit pas en mesure de porter assistance aux bénéficiaires ciblés en raison de restrictions d'accès résultant de la complexité des conditions de sécurité ou de l'ampleur des déplacements de population. La résolution 2417 du Conseil de sécurité facilitera le plaidoyer en faveur de l'accès humanitaire. Les mesures d'atténuation comprennent le maintien de la souplesse nécessaire pour basculer entre les différentes modalités de mise à disposition de l'assistance et l'adoption de mesures de préparation comme le repositionnement des stocks et la planification de différents scénarios. Avant tout, l'assistance apportée par le PAM ne doit pas nuire à la sécurité et à la dignité des femmes, des hommes, des filles et des garçons qui la reçoivent.

### ***Risques institutionnels***

135. Compte tenu de la complexité de la crise, le risque que les médias donnent une image défavorable du PAM et de ses partenaires coopérants n'est pas négligeable. Pour atténuer ce risque, il convient d'améliorer la transparence et de mieux rendre compte de l'action du PAM, de montrer la rigueur des procédures, notamment en matière d'évaluation préalable des partenaires, et de mettre en place une stratégie de communication solide en s'attachant à mettre en évidence les résultats des interventions du PAM sur tout le territoire du pays. À cet effet, il faut notamment participer activement au groupe de travail interinstitutions sur la communication afin de s'attaquer ensemble aux problèmes de communication et de couverture médiatique auxquels les organismes des Nations Unies et la communauté d'aide humanitaire sont confrontés.

## **6. Des ressources axées sur les résultats**

### **6.1 Budget de portefeuille de pays**

136. Le budget de ce PSPP est de 1 386 306 865 dollars; sur ce montant, 10 pour cent sont affectés aux activités visant à favoriser l'égalité des sexes.
137. La majeure partie du budget (73 pour cent) est affectée à l'effet direct stratégique 1, qui concerne des activités d'aide humanitaire et de repas scolaires de grande ampleur. Les activités relatives aux moyens d'existence menées au titre de l'effet direct stratégique 2

viennent en deuxième position, puisqu'elles absorbent 18 pour cent du budget, ce qui témoigne de l'importance accordée à ces activités.

138. L'effet direct stratégique 3 porte sur le risque de crise nutritionnelle puisqu'à ce titre seront financées des activités visant à prévenir et traiter la malnutrition chez les enfants et les filles et les femmes enceintes et allaitantes. En conséquence, bien que le montant total du budget affecté à ces activités soit relativement modeste, son impact est substantiel. Le PAM s'attachera aussi à renforcer les capacités institutionnelles en ce qui concerne les mesures d'enrichissement et d'iodation.
139. Au titre de l'effet direct stratégique 4, l'objectif est de faire en sorte que les intervenants du secteur humanitaire qui mettent en œuvre des activités en République arabe syrienne disposent des capacités logistiques et des moyens de télécommunications d'urgence nécessaires pour venir en aide à leurs bénéficiaires. Le PAM est l'institution chef de file pour ces deux modules et, compte tenu de l'état actuel des infrastructures du pays, ces services communs demeureront essentiels.

Effet direct stratégique	Année 1	Année 2	Total
	2019	2020	
1	559 757 590	458 845 848	<b>1 018 603 438</b>
2	121 150 889	133 270 761	<b>254 421 650</b>
3	48 236 996	48 512 132	<b>96 749 128</b>
4	8 623 957	7 908 693	<b>16 532 650</b>
<b>Total</b>	<b>737 769 432</b>	<b>648 537 434</b>	<b>1 386 306 865</b>

## 6.2 Perspectives de financement

140. Les opérations du PAM en République arabe syrienne ont été financées à hauteur de plus de 50 pour cent en moyenne entre 2012 et 2017. Au cours des deux dernières années, cependant, les contributions des donateurs à ces opérations ont sensiblement augmenté aussi bien pour les activités de secours que pour les activités de redressement. Certes, en raison de la complexité de la situation et de l'existence d'autres crises un peu partout dans le monde, il est difficile de prévoir le niveau de financement avec précision; toutefois, sur la base des dernières évolutions et des engagements pluriannuels annoncés par les donateurs, les estimations pour les années 2019 et 2020 tablent actuellement sur un niveau de financement correspondant à 50 pour cent des besoins pour tous les effets directs stratégiques, y compris les effets directs stratégiques 2 et 3 qui concernent le renforcement de la résilience. Étant donné la longueur des délais d'approvisionnement pour l'opération d'assistance alimentaire en nature, il est essentiel que le PAM reçoive les contributions dans les délais indiqués et selon un calendrier prévisible, afin de permettre au PAM de respecter ses engagements envers les populations touchées.
141. L'opération syrienne s'appuie sur un cercle de donateurs très diversifié sur lequel le PAM peut compter. Alors que certains d'entre eux se concentrent exclusivement sur les interventions d'urgence, d'autres préfèrent financer des activités portant sur les moyens d'existence au profit des communautés locales. Plusieurs donateurs se sont félicités de l'amélioration des outils de ciblage et de la décision du PAM de recourir encore plus largement aux transferts de type monétaire. L'utilisation de transferts de ce type permettra



aussi de résoudre le problème des délais d'approvisionnement, étant donné que leur distribution peut se faire presque immédiatement et être amplifiée en fonction des besoins, contrairement à l'assistance en nature, pour laquelle il faut plusieurs mois avant que le donateur perçoive les effets concrets de sa contribution.

142. Le PAM intensifiera son action de plaidoyer et de sensibilisation des donateurs afin de mobiliser les ressources nécessaires pour financer les activités de secours et de renforcement de la résilience. Si les financements sont insuffisants, le PAM donnera la priorité aux plus vulnérables des ménages touchés par la crise, notamment ceux qui vivent dans des communautés difficiles à atteindre. Les priorités seront établies par l'intermédiaire de la plateforme SCOPE et grâce à la vaste base de données constituée à partir des activités de suivi et d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité qui sont en cours. Les programmes de traitement et de prévention de la malnutrition qui permettent de sauver des vies seront prioritaires, de même que les activités de distribution de repas scolaires dans les zones où les taux de scolarisation et d'assiduité sont faibles; les activités portant sur les moyens d'existence seront mises en œuvre dans les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire. En fonction des ressources disponibles, l'apport en calories de l'assortiment alimentaire distribué au titre de l'assistance alimentaire générale pourra être ramené de 1 700 kilocalories à 1 500 kilocalories. Une réduction encore plus drastique des rations ne sera envisagée qu'en dernier recours, ou à titre temporaire en cas de rupture de la chaîne d'approvisionnement.

### **6.3 Stratégie de mobilisation des ressources**

143. Au début de 2018, les principaux donateurs étaient l'Allemagne, le Canada, la Commission européenne, les États-Unis, le Japon, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et les donateurs multilatéraux. Le PAM continuera de coopérer avec tous ces donateurs au niveau institutionnel et à l'échelon régional et national. Les responsables du bureau de pays saisiront toutes les occasions de tenir les représentants des donateurs présents en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne informés de l'opération syrienne et des effets des contributions. Le PAM travaille en étroite collaboration avec les donateurs en ce qui concerne la normalisation des éléments transmis dans les rapports et le partage des informations.
144. Le PAM continuera de s'adresser aux donateurs du Conseil de coopération des États arabes du Golfe afin de les inciter à poursuivre leur appui à l'opération qu'il mène en République arabe syrienne. À longue échéance, la relance du dialogue avec les donateurs non habituels comme la Chine ou la République de Corée devrait permettre de mobiliser des ressources supplémentaires à l'appui du PSPP et des activités du PAM dans le pays.

## ANNEXE I

## CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISOIRE ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE (2019–2020)

**But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**

**Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation**

**Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture**

**Effet direct stratégique 1: Dans tous les gouvernorats, les populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par la crise, notamment les communautés d'accueil, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et celles qui ont pris le chemin du retour, ont accès à une alimentation vitale afin de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels tout au long de l'année**

Catégorie d'effet direct correspondante:  
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié:  
Intervention face à une crise

Hypothèses

Des ressources suffisantes sont obtenues

Un assortiment alimentaire complet est mis à disposition

Aucune interruption de la chaîne d'approvisionnement, du transport ou de la distribution des produits de base

Pas de détérioration ultérieure des conditions de sécurité.

Un accès adéquat est garanti à des fins humanitaires

**Indicateurs d'effet direct**

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Taux de fidélisation

## Activités et produits

### **1. Assistance alimentaire générale mensuelle, sous forme d'assistance alimentaire en nature classique ou de transferts de type monétaire, avec distribution de rations prêtes à consommer dans la phase initiale de déplacement (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)**

Les populations en situation d'insécurité alimentaire tirent avantage du renforcement des capacités des partenaires coopérants dans des domaines comme la protection ou l'enregistrement des bénéficiaires, afin de préserver l'accès à la nourriture (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire tirent avantage des progrès de la coordination obtenus grâce au rôle de chef de file joué par le PAM dans le secteur de la sécurité alimentaire et de l'amélioration de l'harmonisation du suivi et du recueil des données dans ce secteur, afin de préserver l'accès à la nourriture (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire ciblées reçoivent une assistance alimentaire adaptée afin de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels (A: Ressources transférées)

Les groupes de population vulnérables tirent avantage du renforcement des capacités du secteur national de la logistique en matière de transport de marchandises et de gestion de la chaîne d'approvisionnement (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

### **2. Fourniture de repas scolaires aux élèves des écoles maternelles et primaires ordinaires et de transferts de type monétaire aux enfants qui ne vont pas à l'école mais bénéficient d'un enseignement informel ou d'autres possibilités d'apprendre (Repas scolaires)**

Les populations en situation d'insécurité alimentaire tirent avantage de l'accroissement de la capacité des producteurs locaux à produire des aliments nutritifs (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les élèves ciblés reçoivent des repas scolaires nutritifs ~~et/ou des transferts de type monétaire afin d'améliorer les taux de~~ **qui répondent à leurs besoins alimentaires, tout en favorisant la scolarisation et d'assiduité l'assiduité et en œuvrant pour la stabilité** (A: Ressources transférées)

Les élèves ciblés reçoivent des repas scolaires nutritifs ~~et/ou des transferts de type monétaire afin d'améliorer les taux de~~ **qui répondent à leurs besoins alimentaires, tout en favorisant la scolarisation et d'assiduité l'assiduité et en œuvrant pour la stabilité** (B: Aliments nutritifs fournis)

**Effet direct stratégique 2: Les familles en situation d'insécurité alimentaire qui vivent dans des zones urbaines ou rurales touchées par la crise sont mises en situation de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et gagnent en autonomie tout au long de l'année**

Catégorie d'effet direct correspondante:  
 Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante  
 Domaine d'action privilégié:  
 renforcement de la résilience

#### Hypothèses

Un accès adéquat est garanti à des fins humanitaires  
 Stabilité relative dans les zones ciblées et accès aux personnes dans le besoin  
 Les compétences techniques et les partenaires nécessaires sont disponibles  
 Marchés stables, approvisionnement suffisant en produits de base et accès régulier aux magasins

#### Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)  
 Score de diversité alimentaire  
 Score de consommation alimentaire  
 Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)  
 Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs

#### Activités et produits

**3. Appui aux moyens d'existence grâce à la création d'actifs au niveau des ménages et des communautés dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à l'amélioration du capital humain dans le cadre d'activités d'assistance alimentaire pour la formation (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)**

Les ménages en situation d'insécurité alimentaire tirent avantage de la création d'actifs communautaires dans les secteurs de l'environnement et de l'agriculture, afin de préserver leur accès à la nourriture (D: Actifs créés)

Les ménages en situation d'insécurité alimentaire améliorent et entretiennent les actifs qui constituent les moyens d'existence, afin que les communautés et les ménages ciblés soient en mesure de préserver leur accès à la nourriture (A: Ressources transférées)

Les ménages en situation d'insécurité alimentaire améliorent et entretiennent les actifs qui constituent les moyens d'existence, afin que les communautés et les ménages ciblés soient en mesure de préserver leur accès à la nourriture (D: Actifs créés)

Les paysans ciblés, notamment les femmes, bénéficient d'une formation et/ou d'un appui technique et acquièrent ainsi de nouvelles connaissances et compétences, ce qui leur permet d'augmenter la production et les ventes (A: Ressources transférées)

Les paysans ciblés, notamment les femmes, bénéficient d'une formation et/ou d'un appui technique et acquièrent ainsi de nouvelles connaissances et compétences, ce qui leur permet d'augmenter la production et les ventes (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les Syriens déplacés à l'intérieur du pays, rapatriés ou résidents en situation d'insécurité alimentaire ciblés acquièrent des compétences adaptées au marché du travail, afin de renforcer leurs moyens d'existence (A: Ressources transférées)

Les Syriens déplacés à l'intérieur du pays, rapatriés ou résidents en situation d'insécurité alimentaire ciblés acquièrent des compétences adaptées au marché du travail, afin de renforcer leurs moyens d'existence (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les Syriens déplacés à l'intérieur du pays, rapatriés ou résidents vulnérables ciblés développent leur culture financière et acquièrent de nouvelles compétences en gestion d'entreprise tout en améliorant leur accès aux services financiers, afin de renforcer leurs moyens d'existence (A: Ressources transférées)

Les Syriens déplacés à l'intérieur du pays, rapatriés ou résidents vulnérables ciblés développent leur culture financière et acquièrent de nouvelles compétences en gestion d'entreprise tout en améliorant leur accès aux services financiers, afin de renforcer leurs moyens d'existence (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les Syriens déplacés à l'intérieur du pays, rapatriés ou résidents vulnérables ciblés développent leur culture financière et acquièrent de nouvelles compétences en gestion d'entreprise tout en améliorant leur accès aux services financiers, afin de renforcer leurs moyens d'existence (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

## **Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition**

### **Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition**

**Effet direct stratégique 3: Sur l'ensemble du territoire de la République arabe syrienne, les taux de malnutrition des groupes de population vulnérables sur le plan nutritionnel diminuent tout au long de l'année, en particulier chez les enfants et les filles et les femmes enceintes et allaitantes**

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

#### Hypothèses

Des aliments nutritifs spécialisés sont fournis régulièrement et en temps voulu

Des installations sanitaires communautaires sont disponibles et accessibles

Un appui complémentaire est mis à la disposition des bénéficiaires ciblés dans les domaines de la santé et de la nutrition

Les compétences techniques et les partenaires nécessaires sont disponibles

Un accès sans entrave est assuré pour permettre l'évaluation des besoins des populations touchées

Pas de détérioration ultérieure des conditions de sécurité

#### **Indicateurs d'effet direct**

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

## Activités et produits

### **4. Prévention de la malnutrition aiguë et des carences en micronutriments chez les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes (Prévention de la malnutrition)**

Les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel tirent avantage des activités de renforcement des capacités des parties prenantes nationales visant à généraliser l'iodation du sel et l'enrichissement de la farine de blé (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les filles et femmes enceintes ou allaitantes reçoivent des transferts de type monétaire afin de diversifier leur régime alimentaire et d'améliorer leur apport en nutriments (A: Ressources transférées)

Des campagnes de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements s'adressent aux bénéficiaires et à ceux qui s'en occupent afin d'améliorer la diversité du régime alimentaire, l'apport en nutriments et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois appartenant au groupe cible reçoivent des aliments nutritifs spécialisés afin de prévenir la malnutrition aiguë et les carences en micronutriments (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois appartenant au groupe cible reçoivent des aliments nutritifs spécialisés afin de prévenir la malnutrition aiguë et les carences en micronutriments (B: Aliments nutritifs fournis)

### **5. Traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes (Traitement nutritionnel)**

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent un traitement (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent un traitement (B: Aliments nutritifs fournis)

Des campagnes de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements s'adressent aux bénéficiaires et à ceux qui s'en occupent afin d'améliorer la diversité du régime alimentaire, l'apport en nutriments et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

**But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD**

**Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD**

**Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD**

**Effet direct stratégique 4: Sur l'ensemble du territoire de la République arabe syrienne, les organismes humanitaires partenaires tirent avantage de l'augmentation des capacités et des services dans les domaines de la logistique et des télécommunications d'urgence, ce qui leur permet d'apporter une aide humanitaire tout au long de la crise**

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Un accès adéquat est garanti à des fins humanitaires

**Indicateurs d'effet direct**

Taux de satisfaction des usagers

**Activités et produits**

**7. Mise à disposition des organismes humanitaires présents dans les zones opérationnelles communes de services partagés dans le domaine des technologies de l'information et des communications, coordination des télécommunications d'urgence et formation à l'utilisation de l'informatique dans la préparation aux situations d'urgence (Prestation de services et plateformes)**

Les populations touchées par la crise tirent avantage du fait que les organismes humanitaires ont accès à des technologies de l'information et des communications (TIC) partagées et à un appui à la coordination dans les zones opérationnelles communes (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations touchées par la crise tirent avantage du fait que les organismes humanitaires ont accès à des technologies de l'information et des communications (TIC) partagées et à un appui à la coordination dans les zones opérationnelles communes (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)



Les populations touchées par la crise tirent avantage du fait que les organismes humanitaires ont accès à des technologies de l'information et des communications (TIC) partagées et à un appui à la coordination dans les zones opérationnelles communes (K: Partenariats appuyés)

#### **8. Assistance technique et services d'appui aux organismes humanitaires partenaires (Prestation de services et plateformes)**

Les populations touchées par la crise tirent avantage du fait que les organismes humanitaires partenaires bénéficient d'une assistance technique et de services d'appui (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

#### **6. Coordination, gestion des informations, développement des capacités et services de logistique partagés au profit des partenaires du secteur qui ne disposent pas de tous les moyens logistiques nécessaires (Prestation de services et plateformes)**

Les populations touchées par la crise tirent avantage du fait que les organismes humanitaires partenaires bénéficient d'une coordination et ont accès à des services qui comblent les lacunes en matière de logistique, ce qui permet la mise en œuvre des activités (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations touchées par la crise tirent avantage du fait que les organismes humanitaires partenaires bénéficient d'une coordination et ont accès à des services qui comblent les lacunes en matière de logistique, ce qui permet la mise en œuvre des activités (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Les populations touchées par la crise tirent avantage du fait que les organismes humanitaires partenaires bénéficient d'une coordination et ont accès à des services qui comblent les lacunes en matière de logistique, ce qui permet la mise en œuvre des activités (K: Partenariats appuyés)

**But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro****C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

**C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité****Résultats transversaux**

C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

**C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM****Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

**C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement****Résultats transversaux**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin



## ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ( <i>en dollars</i> )					
	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8, cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
Domaine d'action privilégié	Interventions face à la crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Interventions face à la crise	
Transferts	891 695 945	222 839 790	82 705 809	15 094 649	<b>1 212 336 193</b>
Mise en œuvre	38 303 677	9 454 918	5 628 616		<b>53 387 211</b>
Coûts d'appui directs	26 435 531	6 598 859	2 509 827	428 967	<b>35 973 183</b>
Total partiel	956 435 153	238 893 568	90 844 251	15 523 615	<b>1 301 696 587</b>
Coûts d'appui indirects	62 168 285	15 528 082	5 904 876	1 009 035	<b>84 610 278</b>
<b>Total</b>	<b>1 018 603 438</b>	<b>254 421 650</b>	<b>96 749 128</b>	<b>16 532 650</b>	<b>1 386 306 865</b>

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
AAF	Assistance alimentaire pour la formation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
TIC	technologies de l'information et des communications
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance